

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 12.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 21 MARS 1878

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME, cette année, un magnifique

PORTRAIT DE
SON EXCELLENCE MGR. CONROY,
Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dûs, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centimes additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

SOMMAIRE

Revue de la semaine, par A.-B. Longpré.—Notre violoniste canadien, par F. V.—A nos correspondants, par A.-B. Longpré.—Impressions littéraires, par Saint-Julien.—Le théâtre en Canada, par Spectateur.—Jurisprudence.—La musique à Vienne.—Gazette des tribunaux.—Un jeune homme qui vole pour secourir sa famille.—Détails sur la mort de Pie IX.—Comme quoi Napoléon Ier était un Bourbon.—Destruction du Doryphora.—Poésie : Le Sauveur, par Saint-Julien.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery.—Faits divers.—Avis important.—Arboriculture.—Procédé pour hâter la croissance et le rapport des arbres fruitiers.—Pour rire.—Prix du marché de détail de Montréal.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : Les enfants monomphaliens de Saint-Benoît ; Le Saint-Père sur son lit de mort ; Ottawa : Vue de Barrack-Hill, montrant une partie des bâtiments du parlement ; La serre de M. Andrew Allan, à la Montagne.

REVUE DE LA SEMAINE

MONTREAL

Dimanche, le 10 courant, l'église de Notre-Dame célébrait avec éclat l'ouverture de la grande mission entreprise par douze Rédemptoristes, venus à Montréal spécialement pour cette campagne apostolique. Chaque jour, dès cinq heures du matin jusqu'au soir, le temple est rempli d'une foule immense, avide d'entendre les zélés missionnaires. Ce sont les RR. Pères Konings, Smulders, Kuborn, Branstatter, Clauss, Dold, Faivre, Lamy, Zinnen, Classens, Van Emstede, Scheer.

Lundi, les juges de la Cour d'Appel présidaient la première séance du terme de mars. Leurs Honneurs ont rendu jugement sur la réclamation de M. B. Devlin contre la Cité de Montréal. M. Devlin, par son action, demandait \$7,000, montant de dix mois de son salaire comme avocat de la Corporation, et \$10,000 pour services additionnels se rattachant aux expropriations du parc Mont-Royal. Le juge Johnson lui avait alloué les \$7,000 de salaire, et \$4,000 pour services extraordinaires. Cette décision mécontenta les deux parties, dont chacune interjeta appel à la Cour du Banc de la Reine. Celle-ci a ratifié la condamnation prononcée contre la Cité quant aux \$7,000, et a renversé la sentence du tribunal inférieur pour le surplus. Tous les frais d'appel sont à la charge de M. Devlin.

Dans l'après-midi du même jour, le conseil municipal inaugurerait la salle des délibérations du nouvel Hôtel-de-Ville.

AFFAIRES D'ORIENT

Il se confirme que l'idée d'une Conférence est abandonnée, et que les différents cabinets ont accepté le principe de la réunion d'un Congrès. Va pour un Congrès. Que Bismark, Andrassy, Gortschakoff, lord Lyons et Chose Pacha s'embrassent, et que cela finisse.

ANGLETERRE

La semaine dernière, les partisans de la paix organisèrent une démonstration dans Hyde Park, à Londres. Pendant que MM. Bradlaugh et Herbert proposaient des résolutions à l'assemblée dans le sens de la conciliation, ceux qui étaient d'un avis opposé donnèrent un libre cours à leur humeur belliqueuse en attaquant leurs adversaires à coups de bâtons. Ces derniers répliquèrent avec les mêmes arguments, et le résultat fut celui qu'on devait naturellement attendre d'une pareille discussion : peu d'opinions changées et beaucoup de têtes meurtries. M. Gladstone, le chef du parti libéral, se rendait en ce moment à l'église avec sa femme. Il fut

bligé, pour se protéger contre les menaces de la foule, de se réfugier dans la maison d'un ami, d'où il fut escorté par la police.

Le prince de Teck dut à sa ressemblance avec le comte Schouvaloff, ambassadeur de Russie, d'être bousculé par la populace.

A Paris, la populace, lorsqu'elle diffère de sentiments, ne se sert pas de bâtons ; elle tire des coups de fusils. Nous préférons encore la manière de discuter de la populace de Londres.

Un journal anglais, le *Pall Mall Gazette*, se plaint en ces termes de l'isolement de l'Angleterre dans les complications actuelles, conséquence de son abandon de la France en 1870 :

Voilà donc ce qu'a produit, s'écrie la feuille londonienne, le déplacement du centre de gravité, en Europe, opéré en 1870 ! La France, elle, quand elle exerçait l'hégémonie parmi les puissances, s'en servait généreusement pour les intérêts de la civilisation. M. de Bismark, lui, vient de déclarer qu'il n'emploiera l'ascendant de l'Allemagne, qui, d'un mot, pourrait tout pacifier, qu'en vue des intérêts les plus égoïstes.

ALLEMAGNE

Le prince de Bismark travaille depuis quelque temps à brouiller la France avec l'Angleterre, en conseillant à cette dernière l'occupation de l'Égypte, et en lui promettant l'appui de l'Allemagne contre l'opposition éventuelle de la France. L'accord persistant de nos deux mères-patries déjouera certainement les desseins du diabolique chancelier.

FRANCE

Deux partis sont en présence : ceux qui veulent que la France prenne part aux travaux du futur Congrès ; ceux qui désirent son abstention. Les premiers invoquent au soutien de leur opinion le proverbe qui dit que l'absent a toujours tort. Les seconds plaident que la participation de la France au Congrès serait un acte de déférence inutile envers la triple alliance des empereurs ; alliance conçue et formée dans un esprit hostile à la France et à l'Angleterre. A la France, afin de la mettre hors d'état de venger les violences et les mutilations qu'elle a subies en 1870 ; à l'Angleterre, pour l'empêcher d'entraver la Russie dans sa politique d'Orient.

A qui, disent-ils, serons-nous utiles en assistant au Congrès ?

Ni à l'Angleterre ni à l'Autriche, si nous disons oui à tout ce que demandera la Russie ; ni à la Russie, si nous résistons ; ni à M. de Bismark, si nous prétendons avoir une opinion à nous. Et si l'Angleterre, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche tombent d'accord et que nous ne froissions personne en ratifiant leur entente, nous aurons servi tout le monde bénévolement et pour l'amour de l'art. A quoi bon ?

La raison de la désorganisation du groupe sénatorial connu sous le nom de groupe constitutionnel, est le défaut d'entente de ses membres touchant l'élection des sénateurs inamovibles et touchant l'opposition à faire au gouvernement républicain. Ce dernier gagne, à cette dissolution, une vingtaine de votes. A.-B. LONGPRÉ.

Madame J. D. Hagerty, de la Louisiane, fille de sieur Joseph Chénier, qui résidait sur la rivière Châteauguay durant la rébellion de 1837-38, et qui fut obligé de s'ex-patrier, désire avoir des nouvelles de ses parents, s'il en existe encore au Canada. Les personnes qui pourraient la renseigner sont priées de nous adresser leurs informations. A.-B. L.

NOTRE VIOLONISTE CANADIEN

Notre jeune artiste, M. Alfred Désève, vient de faire ses débuts à Paris. Il a joué, le 15 février dernier, devant un public distingué, dans un concert préparé par le célèbre Maestro Ferraris.

Dix francs d'entrée.

Des lettres de Paris nous apprennent que notre jeune compatriote a remporté un brillant succès.

Les journaux de la semaine dernière ont publié un compte-rendu du concert. Nous le reproduisons :

Notre compatriote, M. Alfred Désève, vient de faire ses débuts de virtuose devant un public d'élite, à la salle Hertz, à Paris, le 15 février dernier.

Le *tout Paris* artiste et littéraire s'était donné rendez-vous au concert donné par le Maestro Ferraris, avec le concours de Mlle Croeli, et MM. Hensen, Bernard et Mercuriali pour la partie vocale, et de MM. Désève, Holman et Del-Ponte pour la partie instrumentale.

Pour la première fois, un violoniste canadien paraissait à Paris devant un auditoire véritablement aristocratique.

Voici les morceaux exécutés par M. Alfred Désève :

1o. *Andante et Allegro*, de la Sonate dédiée à Kreutzer.—Bethoven.

2o. Fantaisie pour violon, sur l'*Hymne Autrichien de Haydn*.—Léonard.

3o. *Prélude de Bach (Ave Maria)* de Gounod (pour violon, deux pianos et chant)—par Mlle Croelli, MM. Ferraris, Del-Ponte et Désève.

Des applaudissements frénétiques et trois rappels récompensèrent le jeune artiste. Le lendemain, Mlle Albani lui adressait le billet suivant :

Monsieur,

Meilleurs compliments et plus sincères félicitations pour votre beau succès si bien mérité. J'écris à mon frère pour le lui dire.

EMMA ALBANI.

M. Paul de Cazes, de son côté, lui écrivait ceci :

Paris, 18 février 1878.

Mon cher Désève,

Je serais bien aise de pouvoir prendre jour avec vous pour aller chez Mlle Albani ensemble. Si vous le voulez, dites-moi quand.

Je profite de l'occasion pour vous féliciter de vos succès de vendredi soir. J'aurais voulu que tout le Canada fût présent pour être témoin des applaudissements que le public artistique qui composait la salle ne vous a pas marchandés. Nous, vos compatriotes, qui sommes allés vous entendre, avons eu droit d'être flattés de la manière dont vous avez été accueilli. Rappelé trois fois pour un début sur une scène sérieuse, à Paris, il faudrait être exigeant pour désirer davantage.

Bien cordialement à vous,

P. DE CAZES.

C'est le premier fleuron d'une couronne qui promet d'être brillante. Nous encourageons notre jeune artiste à continuer les laborieuses études de son art sublime, et nous pouvons lui assurer qu'à son retour au pays, il recevra de ses compatriotes tous les encouragements dus au mérite et au talent.

M. Désève étudie à Paris depuis deux ans, sous l'habile direction du célèbre Léonard.

Il a commencé par suivre les leçons de Vieuxtemps, qui le jugea de suite. Vieuxtemps disait : " Désève est né violoniste, il est pétri de musique."

M. Alfred Désève n'a pas encore ses vingt ans. Il est le dernier des enfants de M. Alexandre Désève, avocat, de la ville de Saint-Henri. Son vieux père doit être bien récompensé des sacrifices de toutes sortes que l'absence de son enfant cause à son cœur de père. F. V.

A NOS CORRESPONDANTS

A M. EDUARD PHILBERT.—Veuillez expliquer ce que vous entendez par "les considérations pécuniaires d'usage." Notre réponse est subordonnée à la vôtre.

A M. L. L., de Saint-Hyacinthe.—Votre essai sur la littérature et sur les causes qui contribuent à son développement au Canada est trop long et, permettez-nous de le dire, trop diffus. Vous êtes respectueusement invité à condenser votre pensée et à pratiquer beaucoup plus les préceptes littéraires que vous énoncez dans votre travail. Par exemple, ces expressions : "Qu'est-ce qui y gagne ? Qu'est-ce qui y perd ?" Ce fibre insaisissable que chacun porte en soi," pourraient être avantageusement changées en celles-ci : Qui est-ce qui y gagne ? Qui est-ce qui y perd ? Cette fibre insaisissable que chacun porte en soi. Vous dites : " Il faut les méditer, les lire " et les relire sans cesse, s'en pénétrer, " s'associer, pour ainsi dire, à leur génie, " s'imprégner de leur beauté comme d'une " eau inspiratrice." C'est la première fois que nous entendons faire mention d'une eau inspiratrice.

L'Opinion Publique a beaucoup de bonne volonté, mais elle en demande un peu de ses correspondants. A.-B. L.

IMPRESSIONS LITTÉRAIRES

Poésies (1865-1866), par Sully Prudhomme

Parmi les poètes qui, après la trace lumineuse laissée par Lamartine, Hugo et Musset, se sont creusé de plus humbles sillons, Sully Prudhomme est un des plus intéressants à lire et à étudier. Poète par le cœur, par l'imagination, par ces fibres intimes, enfin, que les natures poétiques possèdent à de si divers degrés, il figure honorablement parmi ces jeunes talents éclos avec la république de 1848 ou avec le second empire. Venu après les trois grands poètes du siècle, ces géants de l'imagination et de la pensée, Sully Prudhomme, sentant en lui le périlleux désir de lutter avec eux, joint au regret de ne pouvoir les égarer, laisse tomber des plaintes touchantes. Comme beaucoup de poètes dont l'aile est trop faible pour promener leurs chères pensées, et les revêtir de ce cachet glorieux, seul talisman aux yeux sévères de la postérité, il commence son volume par des vers charmants qui nous disent ce qu'il nomme son impuissance à exprimer le flot de sentiments et de pensées qui l'assiègent. Ecoutez :

Quand je vous livre mon poème,
Mon cœur ne le reconnaît plus.
Le meilleur demeure en moi-même ;
Mes vrais vers ne seront pas lus.

Ainsi nos âmes restent pleines
De vers sentis mais ignorés.
Vous ne voyez pas ces phalènes,
Mais nos doigts qu'ils ont colorés.

Certes, si Sully Prudhomme parle toujours ainsi, il a tort de se plaindre. S'il ne peut rendre les fleurs de son esprit et les aspirations de son cœur comme il le voudrait, il subit la loi commune. La langue, le vers, le rythme ne sont que des moyens imparfaits pour exprimer la pensée. La langue est de l'homme, la pensée est de Dieu. La pensée n'a pas de bornes, la langue en possède, ce qui fait, comme il le dit si bien, que le meilleur demeure en soi-même.

Or, Sully Prudhomme, si je ne me trompe, possède l'art ingénieux de dire. Les vers que je viens de citer en sont la preuve. Hugo aurait dit la chose avec plus de fracas, Musset y aurait mis plus de morgue. Nul n'eût pu y mettre plus de naturel :

Quoi de plus joli que ces vers qui terminent une boutade sur l'habitude ?

Mais imprudent qui s'abandonne
A son jong une fois porté !
Cette vieille au pas monotone
Endort la jeune liberté.

Et tous ceux que sa force obscure
A gagnés insensiblement
Sont des hommes par la figure,
Des choses par le mouvement.

Comme tous les jeunes poètes contemporains, Sully Prudhomme a quelque chose de vague, de triste dans la pensée. Ce n'est pas chez lui cette poésie calme, caractéristique de la littérature du grand siècle. Notre époque, tourmentée par tant de révolutions et de secousses, a imprimé, même chez les plus grands poètes, un caractère particulier. Le doute, la mélancolie, l'expression d'un vague désir jamais satisfait, se retrouvent dans presque tous les ouvrages en vers de l'époque. Sully Prudhomme n'a pas échappé à ce mal :

Cherchant en vain mes destinées,
Mon origine qui me fuit,
De la chaîne de mes années
Je sens les deux bouts dans la nuit.

Et plus loin :

Et ce bonheur d'une seconde,
Nul effort ne me l'a rendu ;
Je n'ai goûté de joie au monde
Qu'en rêve, et mon rêve est perdu.

Le livre ne se compose que de pièces détachées que nulle idée commune ne relie. Il parle tantôt amour, tantôt tristesse. Ce sont des retours vers le passé, peu d'aspirations vers l'avenir.

Le morceau le plus considérable du volume est intitulé : *l'Amérique*. L'auteur y jette à profusion ses idées pleines de cette mélancolie, fille du romantisme. Il regrette que l'homme ait porté si loin son audace, qu'il n'y ait plus d'endroits ignorés ni de déserts. Je le laisse parler :

Dans quels climats cachés le cœur sauvage et triste
Se pourrait-il choisir un volontaire exil ?
Il n'est plus de déserts. L'iniquité persiste.
S'il demeure un seul juste, où se sauverait-il ?
Qu'il aille au nord, au sud, au couchant, à l'aurore,
Pour contempler en paix le ciel sévère et doux.
Il doit errer toujours de Sodome à Gomorrie ;
Les méchants lui crieront : " Cette place est à nous ! "

Il termine son livre par une charmante pièce qu'il intitule : *Je ne croyais poète :*

Je ne croyais poète et j'ai pu me méprendre,
D'autres ont fait la lyre et je subis leur loi ;
Mais si mon âme est juste, impétueuse et tendre,
Qui le sait mieux que moi ?

Si mon dessein secret demeure obscur aux hommes
A cause de l'outil qui tremble dans ma main,
Dieu, qui sans interprète aperçoit qui nous sommes,
Juge l'œuvre en mon sein.

L'airain sans l'effigie est un bien illusoire,
Et je porte un lingot qu'il faudrait monoyer ;
J'ai de ce fort métal dont s'achète la gloire,
Et ne la puis payer.

La gloire ! oh ! surager sur cette immense houle
Qui dans son flux haultain noyait les noms obscurs.
Des brumes du passé se précipite et roule
Aux horizons futurs !

Voilà une des rares aspirations du poète vers l'avenir. Il faut se rendre à la fin du volume pour la trouver.

Ce rêve ambitieux remplira ma jeunesse.

dit-il encore plus loin. C'est une ambition légitime et permise à l'auteur. Avec son talent, il peut arracher son nom à l'oubli. Mais il est une condition aux suffrages de la postérité. Elle ne reconnaîtra son nom que s'il est attaché à une œuvre longue et durable. Au lieu de disperser son talent dans mille pièces fugitives, qu'il concentre ses efforts et résume ses travaux en une œuvre solide. Alors, il aura mérité de la postérité, et la postérité, en retour, se souviendra de lui.

SAINT-JULIEN.

LE THÉÂTRE EN CANADA

Les Pauvres de Paris—Drame en quatre actes, par M. AUG. LAPERRIÈRE

Il n'est pas donné souvent à un auditoire canadien d'entendre — et d'applaudir — un drame canadien. Le drame semble étranger aux mœurs... de nos auteurs. Le ciel nous donne l'abondance des journalistes à deux sous la feuille ; nous avons cent poèmes de courte et de longue haleine ; les romanciers et les faiseurs de recueils fleurissent sur nos bords comme des vignes transplantées ; nos compilateurs nous arrangent de gros volumes dans des langues inconnues ; mais nous n'avons point d'auteurs dramatiques. Les quelques efforts qui ont été faits dans ce genre, en Canada, n'étant pas positivement des chefs-d'œuvre, la postérité, si elle s'en souvient, ne s'en souvient déjà guère.

Se souviendra-t-elle davantage du drame de M. Laperrière ? C'est ce que je ne veux pas prendre sur moi de prédire. Dans tous les cas, ceux qui l'ont entendu jouer en gardent un bon et agréable souvenir.

C'est une recommandation qui mérite d'être constatée.

Les Pauvres de Paris, c'est le nom de la pièce, ont été représentés pour la première fois, jeudi, le 7 février, au théâtre de l'Institut-Canadien d'Ottawa. La foule, en général, ne va pas aux premières représentations. Ceux qui s'y rendent sont les amis des lettres — assez rares où il y a peu de lettrés — les amis de l'auteur et les amis de la critique. La salle, toutefois, était bien remplie. Un point important à noter, c'est que la critique est sortie à peu près désarmée. Cela me semble un beau succès.

Les Pauvres de Paris sont écrits dans le genre et dans le goût moderne. Nous ne discuterons pas le mérite intrinsèque de ce genre et de ce goût. C'est, de plus, une pièce écrite pour le Canada, pour la scène canadienne, cette scène si épurée, qui ne tolère pas un cothurne féminin. L'amour maternel même en est exclus, tant les gardiens de notre vertu apportent de zèle à conserver intact notre édifice moral.

Il n'y a donc pas de personnage féminin dans les Pauvres de Paris.

Ce n'est pas, cependant, ce que l'on appelle une pièce de collège, quoiqu'elle soit très-propre à être jouée à une distribution de prix. C'est une pièce du grand monde, d'où les besoins de notre scène ont banni les femmes.

Un drame de MM. Brisebarre et Nus, joué à Paris il y a quelques années, a donné à M. Laperrière l'idée du sien. Plus que cela, il suit le chemin tracé par ses devanciers pendant une partie du premier acte. Ce n'est qu'à la dernière scène du premier acte qu'il s'aventure loin des sentiers battus dans des routes qu'il s'ouvre lui-même. Alors l'idée première disparaît, une autre intrigue se noue, emmenant un dénouement moins compliqué que dans le drame de MM. Brisebarre et Nus, mais plus naturel peut-être.

Un capitaine au long cours, Bernier, est volé de sa fortune, 250,000 francs, par un banquier nommé Villebrun. Bernier en devient fou et Villebrun en devient riche. Voilà le premier acte, une espèce de prologue très-dramatique.

Au second acte, les personnages ont vieilli de quinze ans. Bernier est toujours fou et Villebrun toujours riche.

Mais les enfants de Bernier, André, Arthur, et leur sœur, Antoinette, qui ne se montre pas de toute la pièce (il n'est permis aux femmes de jouer un rôle, sur notre scène, qu'à la condition de rester dans la coulisse), sont dans la misère, et en butte aux persécutions de Villebrun, leur propriétaire. Planterose, ancien commis de Villebrun et complice du vol des 250,000 francs, tombe au milieu de ce groupe. Il est mendiant. Il reconnaît Villebrun. Il se reconnaît lui-même, et l'idée lui vient de devenir honnête homme. Voilà donc qu'il va dénoncer Villebrun, qu'il le fera pendre au besoin, mais qu'il deviendra honnête homme.

A partir de ce moment, l'intrigue roule sur cette alternative-ci : Planterose parviendra-t-il à prouver la culpabilité de Villebrun, n'y parviendra-t-il pas ? Il est nécessaire également que Bernier retrouve sa raison. Le nœud se resserre, et le spectateur frémit aux tentatives que fait Villebrun pour empoisonner son ancien commis. Un coup de feu ne lui réussit pas mieux. Toutes ces scènes sont bien emmenées. L'action, cependant, languit un peu vers la fin du troisième acte ; mais la verve intarissable de Bigot, le personnage de résistance de la pièce, entraîne l'auditoire, toujours plus disposé à rire qu'à s'attendrir.

Enfin, voici le grand tableau final. Villebrun est convaincu de vol, et Bernier recouvre sa raison, en même temps que ses 250,000 francs, avec dépen et intérêts.

Quelques-uns ont senti un vif regret d'être frustrés du mariage traditionnel au dénouement. Il faut avouer qu'il y avait là une belle occasion de noces, un père, des frères, un jeune homme haletant d'amour, une dot magnifique, enfin, il n'y manquait qu'une jeune fille. C'est encore

un des inconvénients du drame sans personnages féminins.

Somme finale, les Pauvres de Paris ont eu un succès réel dont l'auteur a raison de se féliciter. Cette pièce est destinée à faire le tour de la Puissance : dans tous les collèges elle sera jouée, et pas un club d'amateurs ne manquera de tirer profit de cette rare fortune.

Seulement, qu'on y prenne garde, le jeu en est très-difficile. Il lui faut des acteurs ayant de l'expérience et des ressources. Sous ce rapport, à Ottawa, le succès a été bon. Quelques-uns même, M. Marier, dans le rôle de Bernier, et M. Pigeon, dans le rôle comique de Bigot, ont remporté de véritables succès.

J'apprends que l'on s'occupe activement à monter la pièce à Montréal. Quand le courrier de Québec va-t-il nous apporter la même nouvelle ?

SPECTATEUR.

JURISPRUDENCE

Plusieurs compagnies de chemins de fer et de grandes sociétés industrielles ayant intenté contre la ville de Paris un procès en responsabilité pour la réparation de préjudices éprouvés pendant l'insurrection du 18 mars, la Cour d'appel de Paris vient de prononcer un arrêt qui déclare que la ville ne saurait être rendue pécuniairement responsable de pareils désastres, par ce motif qu'une commune n'est engagée vis-à-vis des particuliers qu'à raison des actes de négligence ou d'imprudence qui pourraient lui être légalement imputables, et alors seulement que cette commune aurait eu la libre disposition des moyens coercitifs propres à réprimer le désordre.

Or, d'après l'arrêt de la Cour, telle n'était point, au moment de la Commune, la situation de la ville de Paris : C'est le gouvernement, et non point l'administration municipale, qui avait entre les mains le commandement des troupes régulières : la ville a subi, désarmée et impuissante, la formidable insurrection de mars 1871, et les ruines qu'a laissées cette insurrection à jamais exécration ne sauraient lui être imputées au point de vue de la responsabilité civile.

Les diverses compagnies de chemins de fer, la compagnie des Petites Voitures, celle des Messageries nationales, qui avaient actionné la ville de Paris en dommages-intérêts, ont donc perdu complètement leur procès devant la Cour, comme elle l'avaient d'ailleurs perdu déjà devant le tribunal de première instance.—*Figaro*.

Un débat s'est élevé sur la question de savoir si Léon XIII a été élu par *adoration* ou au scrutin, et on discute à coups de télégrammes. L'Union de Paris, dont la compétence en ces matières est indéniable, met ainsi tout le monde d'accord :

" C'est, comme nous le disions, à la suite de trois scrutins que l'élection du Souverain-Pontife a eu lieu.

" Le premier n'avait donné aucun résultat.

" Au second, S. Em. le cardinal Pecci ralliait 34 suffrages.

" Au troisième, il réunissait 44 voix. Il était élu ; mais le Sacré-Collège, s'unissant à la démarche du cardinal Franchi qui était allé se prosterner aux pieds de l'élu, a accédé d'un commun sentiment à l'élection et acclamé le nouveau Pape d'une voix unanime. De sorte que l'on peut dire en toute vérité que l'élevation de Léon XIII au Pontificat romain a été faite à la fois par *inspiration*, par *adoration* et par *acclamation*."

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au REV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

LES ENFANTS MONOPHALIENS

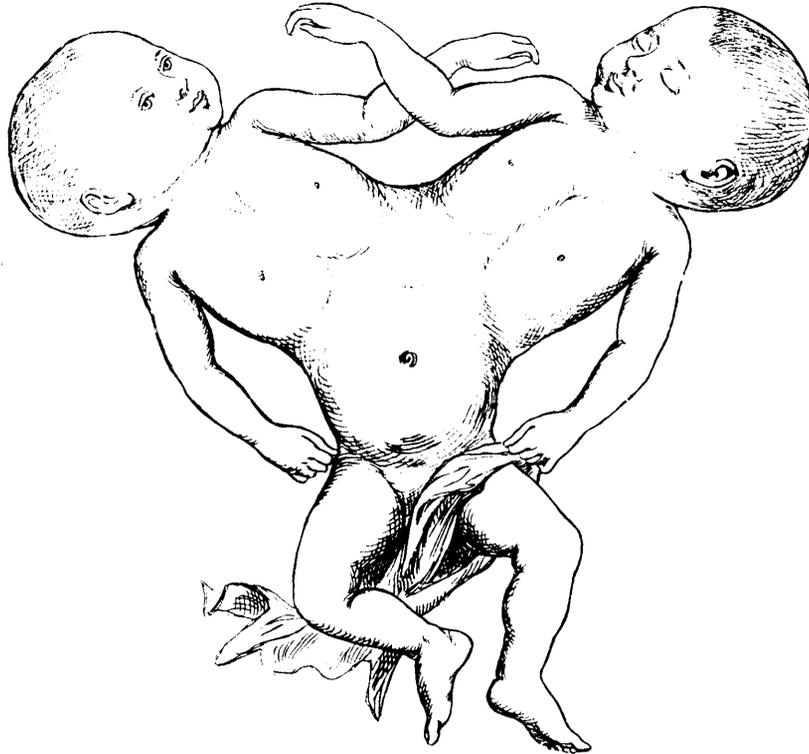
(à ombilic commun) de M. Lin Drouin sont du sexe féminin, et jouissent de la vie au compte de leurs organes respectifs fonctionnant régulièrement. La nature, en élaborant ce phénomène unique dans nos annales canadiennes, a supprimé un membre pelvien complet à chacune de ces deux jolies petites filles, pour opérer leur réunion dans la région pelvienne. Il y a deux *sacrum*, et, à l'endroit où les ailes *internes* de ces deux os se réunissent, nous voyons l'origine d'une troisième jambe à l'état rudimentaire, douée de mouvement, mais privée de son pied. Une seule ouverture préside aux déjections alvines, et la même chose s'observe pour le système génito-urinaire des deux enfants.

On lit dans le *Figaro* du 21 février dernier :

Le nouveau pape commence son pontificat dans des circonstances extrêmement difficiles, sans qu'elles soient absolument nouvelles dans l'histoire de la papauté.

Quand Pie VII fut nommé pape par quelques cardinaux réfugiés à Venise, le pouvoir temporel paraissait bien malade aussi. Mais les conditions de l'équilibre européen sont changées, et l'Italie, fractionnée entre sept ou huit souverains, offrait au pontife romain plus de chances de restauration que l'Italie unifiée d'aujourd'hui.

On prononce, à propos du successeur de Pie IX, les mots d'intransigeant ou de transigeant. Ces mots sont là comme des trompe-l'œil ! Le Vatican et le Quirinal ne peuvent pas se réconcilier, ne peuvent pas ne point protester l'un contre l'autre. En



LES ENFANTS MONOPHALIENS DE SAINT-BENOIT

ces matières, les spoliés ne reconnaissent jamais de prescription. Quand le père d'Humbert Ier n'était encore que roi de Sardaigne, ne s'appelait-il pas sur ses monnaies le roi de Chypre et de Jérusalem ? Ce n'est donc pas huit ans après la prise de Rome qu'il faut compter sur un arrangement.

Le pape n'aura qu'à rester dans son palais comme le faisait Pie IX. Si le trésor laissé par celui-ci est aussi considérable qu'on le prétend, il peut se passer de l'indemnité que lui assure la loi des garanties, d'autant mieux que le Denier de saint Pierre ne va point tarir.

Le *statu quo* pourrait donc se prolonger sans la moindre difficulté du côté du pape ; mais l'Italie acceptera-t-elle cette prolongation indéfinie d'une hostilité dont elle sera tentée de s'exagérer le péril ? Ne voudra-t-elle pas changer les conditions consenties par elle au moment où elle espérait encore une réconciliation ? N'essaiera-t-elle pas de mettre la main sur le Vatican, sentant derrière elle la complaisance, nous allions dire la complicité, de l'Allemagne ? Voilà où serait le danger pour la papauté, si l'on ne songeait que jamais son influence morale n'a été plus grande que depuis que le Pontife-Roi est simplement le Pontife.

La catholicité admettra plutôt un pape sans budget et sans armée, qu'un pape pensionnaire de l'Italie.

Nous ne croyons donc point à des coups de théâtre, et Léon XIII, à supposer qu'il n'ait pas toutes les idées de son prédécesseur, continuera la politique de résistance de Pie IX, et gardera la même attitude que lui.



LE SAINT-PÈRE SUR SON LIT DE MORT. — (D'après une photographie faite à Rome, le 10 février. — Reproduction de M. Chapon.)

LA MUSIQUE A VIENNE

M. Victor Tisset, l'auteur du *Voyage au pays des milliards*, et d'autres livres dont les éditions ne se comptent plus, vient de publier, chez Dentu, un nouvel ouvrage plein de renseignements sur *Vienne et la vie viennoise*. Nous extrayons de cet ouvrage charmant les pages suivantes, pleines de brio et de couleur.

Le nom de Vienne a été de tout temps, en Allemagne, synonyme de musique ; l'atmosphère qui enveloppe cette ville est si sonore, si mélodieuse, que si les habitants de Mars ou de Vénus entendent l'harmonie des sphères, ils doivent parfaitement distinguer, à des vibrations particulières, l'emplacement de Vienne.

C'est le seul art national. Ne demandez à l'Autriche ni grands hommes de guerre, ni grands hommes d'Etat, ni grands orateurs, demandez-lui des musiciens, car les musiciens suffisent à ce peuple sans haine, sans envie, plein de nonchaloir et d'insouciance. La musique est bien cet art dépourvu d'idées et de forme qui convient à des esprits paresseux et rêveurs. Aucune peine pour comprendre ; on n'a qu'à fermer les yeux et à écouter.

L'histoire musicale de Vienne comprend quatre époques : celle de Haydn et Mozart, celle de Beethoven et Schubert, celle de Liszt et Thalberg, et l'époque contemporaine (1845-1869), qu'on a appelée la "Renaissance musicale."

Déjà, avant le dix-septième siècle, il y avait à la cour de Vienne des productions musicales ; la musique a d'abord été un art tout aristocratique ; les familles nobles, comme les Schwarzenberg, les Liechstein, les Thun, les Lobkowitz, les Kinsby, avaient leur chapelle particulière qui jouait durant les repas, et, le soir, pendant qu'on faisait la partie de cartes dans les salons. Haydn a composé la majeure partie de ses mélodies instrumentales pour la chapelle du prince Esterhazy, et il a écrit sa première symphonie pour le comte de Morzin. En 1705, la chapelle de la Cour comptait cent cinq musiciens ; en 1723, elle en comptait cent cinquante-quatre. Marie-Thérèse aimait la musique avec passion, et elle donna Glück pour professeur de piano à sa fille. Ce fut Marie-Antoinette qui fit jouer l'*Iphigénie* de son ancien maître, à Paris, le 15 avril 1774. Un mois auparavant, Glück, qui s'était oublié sous les ombrages de Versailles, tout préoccupé qu'il était de son œuvre, avait été arrêté par une ronde de nuit et conduit au poste.

"Que faisiez-vous dans cet endroit écarté ?" lui demanda le sergent.

—Je me promenais.

—On ne se promène pas à ces heures ; les grilles sont fermées. Vous étiez dans le jardin réservé.

—Conduisez-moi chez la reine, et tout sera expliqué.

—Chez la reine ! Comme il dit ça, fit le sergent. Il est fou."

Glück se mit alors à crier au secours. Marie-Antoinette, qui passait par hasard dans une allée voisine, accourut à cette voix qu'elle crut reconnaître.

"Mon pauvre Glück !" s'écria-t-elle en le voyant lutter contre les Suisses qui le retenaient sur le seuil du poste.

Puis, d'un ton impérieux, elle ajouta :

"Conduisez cet homme dans mes appartements."

Quand Glück fut seul avec elle, elle lui prit les deux mains et lui dit :

"Mon cher Glück, pourquoi ne viens-tu plus me voir !"

Glück lui raconta ses luttes avec ses ennemis, ses découragements, ses souffrances morales.

"Mon cher maître, reprit Marie-Antoinette, que je suis heureuse de vous retrouver ! Je vais mettre fin à toutes vos misères : demain, l'intendant de l'Opéra aura l'ordre de recevoir votre *Iphigénie*."

La première représentation de l'œuvre de Glück eut lieu un mois après, et cette belle musique souleva un enthousiasme général. Marie-Antoinette, radieuse du triomphe de son ancien maître, le fit appeler dans sa loge pour lui offrir une couronne de laurier, mais Glück, accablé par tant d'émotions, arriva en chancelant devant la reine, et, apercevant le collier

de rubis qu'elle portait ce soir-là au cou, il se mit à crier, comme hors de lui :

"Sauvez la reine ! du sang ! du sang !"

Il tomba sans connaissance dans un fauteuil, et Marie-Antoinette arracha le collier que son maître avait pris pour du sang—comme s'il avait lu dans l'avenir.

Plusieurs empereurs furent eux-mêmes compositeurs. Ferdinand III a écrit un *Miserere* qu'on conserve à la bibliothèque de Vienne ; Léopold Ier et Charles VI ont aussi laissé des partitions.

C'est à la cour de Vienne que débuta Mozart. Il y mourut étant maître de chapelle, le 2 décembre 1791, au moment où il travaillait à sa fameuse messe du *Requiem*, qui fut exécutée à ses obsèques. Quand son père le conduisit de Saltzbourg à Vienne, il avait sept ans ; ils étaient descendus à l'hôtel du *Bœuf blanc*, et une voiture de la Cour vint chercher le petit musicien. Marie-Thérèse et l'empereur Joseph l'attendaient, assis l'un à côté de l'autre, sur le même canapé. Mozart courut droit à l'impératrice, grimpa sur ses genoux, et, attirant sa tête vers lui, il l'embrassa en lui disant :

"Mon impératrice, tu es bien la plus belle femme que j'aie jamais vue."

Marie-Thérèse caressa en riant l'enfant qui, dans son innocence et sa naïveté, lui faisait un compliment si flatteur.

"Eh bien, lui dit l'empereur, mon cher Wolfgang, tu vas nous jouer quelque chose de bien sur le clavecin, l'impératrice te tournera les feuillettes."

—Très-volontiers, répondit Mozart, mais l'impératrice ne sera pas assez habile : il faut appeler Wagenseil, qui comprend mieux la chose."

L'empereur envoya chercher son maître de chapelle, Wagenseil, et Mozart se mit au piano. Il joua une de ces petites pièces qu'il composait déjà lui-même et qu'il exécutait d'une manière si agréable.

Marie-Thérèse, les archiduchesses qui étaient présentes, l'empereur l'accablèrent d'éloges.

"Wolfgang, lui dit l'empereur François, il faut beaucoup d'art pour jouer avec tous ses doigts, mais si tu jouais avec un seul doigt et sur le clavier couvert, je te tiendrais pour un petit magicien."

Mozart ouvrit le clavecin et joua d'un seul doigt avec une dextérité merveilleuse.

"Bravo, bravo ! s'écria l'empereur. Tu seras un jour un grand musicien, c'est moi qui te le dis."

Puis, comme le concert était fini, les deux archiduchesses, Caroline et Antoinette, demandèrent à leur mère la permission de faire voir au petit musicien les magnifiques appartements du château ; elles prirent chacune Mozart par une main et l'entraînèrent en poussant des cris de joie.

"Si nous jouions au colin-maillard ? dit Antoinette, lorsqu'ils furent dans le grand salon."

—Je veux bien, répondit le petit Wolfgang, bandez-moi les yeux."

Antoinette tira son mouchoir et le lui attacha autour de la tête. Mais Mozart, qui n'était pas habitué aux parquets cirés, glissa au premier pas, tomba sur le nez et se mit à pleurer. Tandis que Caroline riait de tout son cœur, Antoinette releva doucement le petit musicien, essuya ses larmes, le caressa, l'embrassa ; alors l'enfant, avec des yeux pleins de reconnaissance et d'admiration, dit gravement à la petite archiduchesse :

"Antoinette, tu es bonne et compatissante, veux-tu être ma femme ?"

La jeune archiduchesse fut si ravie de ces paroles, qu'elle se précipita dans la chambre de sa mère en criant :

"Maman, maman, Mozart veut m'épouser ; oh ! que ce sera charmant !"

—Le petit bonhomme a du goût, répondit l'impératrice en riant, et, pour lui, ce ne serait pas un mauvais parti ; va donc nous chercher ton fiancé."

Les deux enfants revinrent en se tenant par la main.

"Pourquoi, mon petit Wolfgang, veux-tu épouser Antoinette ? lui demanda l'impératrice ; Caroline est aussi une brave fille."

—Je ne veux pas Caroline pour femme,

répartit vivement l'enfant, car c'est elle qui est cause que je suis tombé ; elle s'est moquée de moi ; Antoinette, qui a un bon cœur, m'a consolé.

—Je comprends maintenant ta préférence ; mais, mon cher Wolfgang, pour épouser une archiduchesse, il faut qu'on ait de beaux habits."

L'enfant baissa tristement sa petite tête ; puis, la relevant, il répondit :

"Où irais-je chercher des habits comme ceux que portent les princes ? Je suis pauvre ; Antoinette doit me prendre comme je suis."

—Je ne sais pas si elle voudra, demande-le-lui."

Mozart se tourna vers Antoinette, lui prit les deux mains, et, d'une voix suppliante :

"N'est-ce pas, lui dit-il, tu veux me prendre comme je suis ?"

—Oh ! oui, toi et pas un autre," fit la petite archiduchesse en l'embrassant.

Cette jolie scène émut l'impératrice jusqu'aux larmes, mais elle riait pour cacher son émotion.

Le lendemain matin, une voiture toute dorée s'arrêta devant l'hôtel du *Bœuf blanc*, un beau chambellan en descendit et vint apporter à Mozart, de la part de l'impératrice, un splendide vêtement, de sorte que sa petite fiancée le vit revenir avec des manchettes de dentelles, des bas de soie, des escarpins, le chapeau sous le bras et l'épée au côté.

Beethoven, le roi de la symphonie, est mort à Vienne. Un jour, il entre dans un restaurant, reste une heure abimé dans ses pensées, puis appelle le garçon.

"Combien dois-je ? lui demanda-t-il."

—Mais vous n'avez rien pris."

—C'est vrai, répondit Beethoven ; apporte-moi quelque chose et laisse-moi tranquille."

Lorsque le roi de Prusse, toujours parcimonieux, lui demanda une messe, le chargé d'affaires de Sa Majesté lui dit :

"Vous pouvez choisir entre une décoration et cinquante ducats."

—Je prends les cinquante ducats," répartit Beethoven.

A Vienne, l'enthousiasme musical va jusqu'au fanatisme et au délire ; aussi, est-ce dans ce milieu passionné et chaleureux qu'ont vécu et se sont développés tous les hommes dont l'art musical est fier. On y comprend les génies incompris ; le buste de Wagner trône au nouvel Opéra, et Vienne est la seule ville, avec Munich et Bayreuth, où l'on ait joué le prologue de la tétralogie des *Nibelungen*, les *Walküre*.

Le public viennois donne aux compositeurs et aux musiciens cette consécration définitive et solennelle que Rome donnait autrefois aux peintres, et que Paris donne aux écrivains. Meyerbeer vint quatre ou cinq fois à Vienne, où il avait écrit pendant sa jeunesse un opéra dans le genre italien. Il y dirigea lui-même les répétitions du *Prophète*. Berlioz y fit fureur ; le public voulut le porter en triomphe. Un jour qu'il venait de faire jouer avec un énorme succès sa symphonie célèbre, la *Damnation de Faust*, un amateur enthousiaste s'élança sur l'estrade et s'empara de son bâton de chef d'orchestre.

Berlioz, apercevant le voleur, l'arrêta par le pan de son habit :

"Monsieur, lui dit-il, je veux bien vous offrir mon bâton, mais non vous le laisser prendre."

Le dilettante fanatique retira alors le bâton qu'il avait déjà glissé sous son habit et le rendit à Berlioz, avec un sourire mêlé de confusion.

"Maintenant, monsieur, dit Berlioz, en le lui présentant, veuillez l'accepter en souvenir de moi."

Le Viennois voulut se jeter à ses pieds, lui baiser les mains, mais Berlioz lui tourna les talons. Cette mélomanie est poussée si loin, que certaines personnes écrivent des lettres sur du papier réglé comme du papier à musique. C'est à Vienne que Liszt a voulu se produire en public pour la dernière fois.

(La fin au prochain numéro.)

GAZETTE DES TRIBUNAUX

POLICE CORRECTIONNELLE.—Un jeune homme qui vole pour secourir sa famille.

C'est une lamentable histoire que celle-ci ! Le jeune homme que les juges de la 9e Chambre ont condamné hier, est bien un voleur : il a avoué ses détournements, il les a commis en pleine connaissance de cause, la loi l'a frappé avec justice, et cependant l'on ne peut s'empêcher de dire : pauvre garçon !

Louis Bros appartient à une famille pauvre du Midi : il est intelligent, distingué, actif. Son père a dépensé pour lui faire donner une bonne instruction le peu qu'il possédait.

Ce fut là un grand malheur : quand l'adolescent fut sorti du collège, où quelques succès universitaires l'avaient grisé, il se crut un grand homme : il ne rêva plus que théâtre, que littérature, que succès rapides, foudroyants, dus à la supériorité de son mérite.

Pauvre fou ! il vint à Paris, en apparence pour y faire du commerce, en réalité pour arriver au but de ses chimères : la fortune et la renommée.

Des relations de famille l'avaient fait placer comme commis chez un riche négociant. Cet homme l'avait accueilli à bras ouverts : "Vous serez l'enfant gâté de la maison, avait-il dit ; je vous aimerai comme un fils !" C'était un bonheur inespéré, mais cette tête folle dédaignait l'existence paisible et régulière.

Au lieu de s'initier aux mystères du comptoir, Louis Bros passait son temps dans les musées, les cabinets de lecture, dans les promenades sans but, et, quand ses pauvres ressources le lui permettaient, dans les théâtres et les concerts.

La nuit, il s'installait dans sa chambre et il écrivait.

Une idée fixe, idée généreuse et sainte, le soutenait au milieu de cette vie étrange :

Ses parents étaient pauvres, presque misérables. Il avait laissé chez lui une petite sœur qu'il aimait tendrement, un père âgé et presque infirme, et sa plus grande espérance était de parvenir jeune à la fortune, afin d'être le soutien des siens.

Que se passa-t-il ? La désillusion fut-elle trop forte pour cette nature impressionnable et mal équilibrée ?

L'isolement, la fièvre, le désespoir où Bros se trouvait de ne pouvoir subvenir aux besoins de sa famille et de savoir ses parents sans ressources, loin de lui, tout cela lui a-t-il fait perdre la conscience de ses actes ? On voudrait le croire. Car il est arrivé un jour où cet enfant si généreux et si droit s'est fait voleur. Louis Bros a pris 1,100 francs dans la caisse de son patron, il a pris une liasse de billets de banque dans l'armoire d'un élève de l'école centrale, son voisin de chambre et son ami !

Et sait-on quel usage il voulait faire de cet argent ? Il voulait l'envoyer à son père, et il le lui a envoyé. Le père a su que ces billets de banque qui lui arrivaient de Paris provenaient de vols commis par son fils, et le père les a acceptés !

Arrivons vite au dénouement de ce drame : l'étudiant volé s'est tu, mais le marchand a porté plainte contre son commis infidèle. Alors le père du coupable, fou de douleur et de remords, s'est suicidé !...

Aujourd'hui Louis Bros comparait devant la 9e Chambre, et sa mère est restée seule, toute seule avec cette petite fille que le malheureux garçon aimait tant.

Il nous en coûte d'insister encore sur cette cause lamentable. Et pourtant, avant d'enregistrer le jugement correctionnel, nous voudrions choisir au milieu des lettres si aimantes que cet étrange voleur envoyait à ses parents, une page toute pleine de cœur et de charme qu'il écrivait à sa petite sœur peu après son arrivée à Paris. La voici :

Cher petit ange,

Merci de tes mots à part. Ils m'ont fait grand plaisir et beaucoup de bien. Je reconnais ton bon petit cœur dans les lignes que ta main a écrites. Pauvre belle ! j'ai bien pleuré en te lisant, pleuré de regrets en pensant que je ne pouvais plus t'embrasser, te causer. C'est bien

triste, va ! pour moi qui suis seul, de n'avoir pas quelqu'un à qui confier mes peines et mes espérances. Tu me manques bien, ma chérie, et c'est maintenant, plus que jamais, que j'apprécie ton bon naturel et ton amour pour ton pauvre frère, qui a le cœur brisé !

Aime-moi bien, mon ange, car je pense à toi en travaillant, et si j'espère réussir dans mes projets, c'est aussi bien pour assurer ton bonheur que pour faire ma position. Je veux que tu puisses dire : " Je suis heureuse, et c'est mon frère qui l'a voulu, pour que je l'aime davantage."

Aide bien à la petite mère, et embrasse bien, câline bien ce bon père pour qu'il soit heureux et se console de mon absence. ...

Il y a aussi ce passage d'une lettre à sa mère, qui prouve dans quel état d'exaltation et de naïf enthousiasme le pauvre garçon s'était lancé sur Paris, comme à corps perdu :

Ce n'est pas à une vaine ambition que j'ai la triste résolution de vous sacrifier, c'est à l'avenir, c'est à l'assurance de mon existence. Ce n'est pas une illusion, une folie de jeunesse qui me fait parler, c'est un calcul fait avec calme, une espérance réalisable, car elle est fondée sur des bases presque sérieuses. D'ailleurs, vous me connaissez assez pour savoir que toute ma jeunesse n'a été qu'un long amour pour vous tous et que le but de ma vie ne tend qu'à une chose, à assurer par moi-même le bonheur de vos vieux jours.

En effet, n'est-ce pas au fils qu'appartient ce doux bonheur qu'on appelle aussi un devoir, de suspendre ces longues journées de travail que l'âge rend plus dures, plus fatigantes ? Puisque l'occasion m'en est offerte, je la saisis. Je vous aime et veux que vous puissiez dire un jour : " Si toutes les mères avaient des fils comme le nôtre, on dirait moins hautement que le siècle ne fournit plus d'hommes de cœur ! "

Les juges de la 9e Chambre se sont vus dans la triste nécessité de condamner ce malheureux !

Soumis à l'examen du docteur Blanche, Louis Bros avait été déclaré responsable de ses actes, et le tribunal correctionnel a prononcé contre lui une peine de deux mois de prison.

DÉTAILS SUR LA MORT DE PIE IX

Depuis quelque temps, Sa Sainteté se portait et se sentait bien mieux qu'au commencement de l'hiver : les médecins constataient que tous ses organes fonctionnaient parfaitement, excepté le poulmon menacé par le catarrhe. Il y avait aussi pour Pie IX un autre danger dans la fermeture possible des fonticules, par lesquels se deversait le surcroît d'humeurs. Du reste, sa forte constitution physique combattait son grand âge, et sa forte constitution morale luttait avec avantage contre l'émotion d'événements extraordinaires ; par exemple, la mort de Victor-Emmanuel.

Le 2 février, fête de la Purification, Sa Sainteté put quitter le lit, la chaise longue, son appartement, assister à la grand'messe dans la chapelle Pauline, et même se promener un peu dans sa bibliothèque. Il paraît aussi que, là, Sa Sainteté fit ouvrir les fenêtres pour jouir un peu du grand air de l'hiver printanier de Rome.

Lorsqu'on saura que, dans les appartements du Pape, on maintenait depuis longtemps à peu près 20 degrés Réaumur, on comprendra que c'était un peu hasardé.

En effet, ce soir-là, le Pape ressentit un certain malaise : mais, jusqu'au lendemain soir, il ne se plaignit que d'une lassitude excessive ; et les habitués du Vatican disaient qu'il se portait assez bien.

Vers minuit, le Pape se plaignit d'un malaise extraordinaire ; on appela de suite le Dr Ceccarelli, qui couchait au Vatican, et qui constata immédiatement un symptôme très-grave : les fonticules des jambes étaient fermés. Les humeurs n'avaient plus d'écoulement, et allaient alors agir sur les parties vitales de l'organisme.

A trois heures et quelques minutes, une violente fièvre infectieuse se déclara. On prévint de suite le cardinal Simeoni, secrétaire d'Etat, le cardinal Pecci, camerlingue, et quelques autres dignitaires.

A quatre heures, Sa Sainteté eut un étouffement violent, que les médecins Ceccarelli, Antonini et Topai réussirent avec peine à calmer. Mais, dès ce moment, il n'y avait plus aucun espoir. A huit heures du matin, le Pape demanda le viatique, qui lui fut apporté par Mgr Marinelli, sacriste.

On appela d'urgence au Vatican le cardinal Bilio et Mgr Macchi, majordome palatin.

A midi, on croyait le trépas imminent, on administra l'extrême-onction ; les ambassades et les légations accréditées auprès du Vatican, tous les cardinaux présents à Rome, les personnes appartenant à la maison pontificale en furent avertis.

Midi sonnant, Sa Sainteté donnait sa bénédiction au lieutenant-général prince Barberini, duc de Castelvecchio, commandant la garde noble ; au prince Altieri de Viano, commandant en second, et aux autres chefs de service.

Quelques instants auparavant, Sa Sainteté avait déjà reçu le marquis Cavaletti, sénateur de Rome, et serré la main au marquis Antici-Mattei.

A midi et 45 minutes, Sa Sainteté s'entretint quelques moments avec le marquis Sachetti, fourrier du Vatican : ce fut la dernière personne qu'il reconnut.

Pendant ce temps, le cardinal Franchi, le cardinal de Falloux, le cardinal Chigi, le cardinal Howard, Mgr Agnozzi, Mgr Cermi, d'autres cardinaux et des prélats étaient accourus, ainsi que beaucoup de gentilshommes et de dames des familles Borghèse, Chigi, Théodoli, Potenziani, Brazze, Macchi et autres familles patriciennes de Rome. Les ambassadeurs de France et d'Autriche, les ministres de Portugal et d'Espagne, et le corps diplomatique étaient arrivés au Vatican, mais aucun diplomate n'a été admis dans la chambre du Pape.

Le prince de Salme, le duc de Bommarzo, le prince Bandini Giustiniani seuls y entrèrent.

Quelques minutes avant une heure, le délire s'empara du Saint-Père, et au ministère de l'intérieur on crut à sa mort ; à la Chambre des députés, on placardait même cette affiche :

" Au ministère est arrivée la nouvelle de la mort du Pape à 2 h. 30."

Lorsque cette fausse nouvelle fut apportée au Quirinal, le roi appela de suite M. M. Depretis, président du Conseil, et lui donna l'ordre de convoquer sans retard le Conseil des ministres.

Depuis onze heures du matin, l'autorité avait pris des mesures d'ordre public, en doublant les postes des gardes de la sûreté publique et des gardes municipaux sur la place de Saint-Pierre et aux abords du Vatican. Mesure du reste inutile, car, pendant toute la journée, le nombre des curieux était insignifiant à l'endroit où la grande colonnade de Bernini se rattache à la porte de bronze. Les touristes allaient et venaient librement dans l'intérieur du palais, les *misses* et les *fräulen* s'extasiaient tranquillement comme d'ordinaire devant les fresques de Raphaël et devant les marbres des musées, sans se douter que le Souverain Pontife allait mourir. Les quelques rassemblements formés se composaient des personnages privilégiés admis à l'intimité du Vatican, de reporters, d'attachés d'ambassade et de quelques badauds. Et pourtant, depuis le matin, dans toutes les églises paroissiales, le Saint-Sacrement était exposé *pro pontifice in agone* !

Mais, à Rome, l'indifférence pour la mort du Pape a été de tous les temps. C'est un des traits caractéristiques de cette ville si singulière.

A quatre heures et demie, dans l'antichambre du Pape, où se tenaient plusieurs cardinaux et prélats, le comte et la comtesse Macchi, le prince de San-Mauro, le duc et la duchesse della Regina, le marquis Merighi, le duc de Monte-Vecchio, etc., etc., on disait le rosaire, les litanies et les autres prières *in extremis*.

Dans la chambre du Pape se tenaient le cardinal Bilio et NN. SS. Macchi, Ricci et Marinelli.

A cinq heures trois quarts, Sa Sainteté rendit le dernier soupir.

On enleva le Saint-Sacrement de l'église de Saint-Pierre, la porte de bronze du Vatican fut fermée ; tous ceux qui étaient présents se retirèrent, à l'exception des camériers de cape et d'épée...

A sept heures du soir, j'ai fait une dernière excursion sur la place. Il n'y avait

presque plus personne à la grande porte, et derrière celle-ci qui était entr'ouverte, se promenaient les suisses de garde.

Tout était silencieux dans le palais, dont quelques fenêtres étaient éclairées.

Sur le Corso, sur la place Colonna, on achetait les journaux du soir, mais il n'y avait pas plus d'excitation qu'à l'ordinaire.

Tout le monde a entendu parler de la prophétie de Saint-Malachie, ce moine irlandais qui a désigné d'avance tous les papes jusqu'à la fin des temps, par une série de devises s'appliquant plus ou moins à une particularité de leur vie.

La devise correspondant à Pie IX, et pouvant se justifier par sa vie tourmentée, était : *Cruz de Croce*. Son successeur est ainsi désigné : *Lumen in celo*, lumière dans le ciel.

Or, ces mots s'appliquent fort bien au nom du cardinal Hohenlohe, qui ferait un pape selon le cœur de M. de Bismark. *Lohe* veut dire flamme ; *Hohenlohe*, flamme qui brille dans les hauteurs.

Il y a pourtant gros à parier que ce n'est pas ce cardinal allemand qui réalisera la prophétie. On lui trouvera, après coup, une autre application.

Comme quoi Napoléon Ier était un Bourbon

Chacun sait que plusieurs écrivains ont pensé que l'*Homme au masque de fer* n'était autre qu'un frère de Louis XIV ; ce qui expliquerait, selon eux, les honneurs de toute nature qui lui étaient rendus par Saint-Mars lui-même, et les précautions prises pour que personne ne pût connaître son identité.

Or, d'après certaine légende, l'*Homme au masque de fer* aurait eu lui-même un enfant, dont il était aussi fort important de cacher l'origine. Cet enfant, aussitôt après sa naissance, aurait été enlevé et confié à un pêcheur d'origine corse, dont la barque était attériorée sur le rivage de l'île. Lorsque ce dernier arriva en Corse avec l'enfant confié à sa garde, ses voisins et ses amis le questionnèrent naturellement sur l'origine de cet enfant, et, comme il est plus que probable que ce dernier avait reçu une bonne somme pour faire élever l'enfant, et qu'on avait exigé de lui le silence le plus complet, il se bornait à répondre en son langage que l'enfant venait de *buona parte*, qu'il venait de bonne part.

Ces deux mots de *buona parte* furent dès lors appliqués à l'enfant qui, devenu grand, ne fut plus appelé que Buonaparte, et aurait été ainsi la souche de la famille Bonaparte.

Cette légende curieuse nous est révélée par la Société des sciences naturelles, historiques, des lettres et des beaux-arts, de la ville de Cannes ; elle a été lue à la Société par M. Tournaire, ancien adjoint au maire de Marseille.

Le personnage mystérieux qui, pendant vingt ans, vécut enfermé dans le fort de l'île Sainte-Marguerite sous la garde de Saint-Mars, a donné lieu à bien des histoires et à bien des romans, mais nous ne connaissons pas encore celle-ci, et nous comprenons fort bien que M. Tournaire ait pris le soin, avant de commencer son récit, de n'en pas garantir l'authenticité.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de *L'Opinion* depuis sa fondation (1870).

Le comble de l'économie :

Hier, un monsieur vient acheter un calendrier chez un papetier, qui le lui fait un franc.

Le monsieur fait un calcul mental, puis d'un ton très-rond, comme quelqu'un qui veut traiter les affaires largement :

—Allons, je vous le prends à 95 centimes !

—Mais, monsieur. ...

—Je vous ferai observer qu'il y a déjà sur votre almanach quatre jours d'écoulés, dont je n'ai plus besoin !

AGRICULTURE

DESTRUCTION DU DORYPHORA

L'insecte vorace connu sous le nom de *doryphora decemlineata* ou *punctata*, après avoir fait son apparition près d'un village sur le Rhin, vient de se montrer également dans un champ de pommes de terre, à quelques lieues de la frontière du royaume de Saxe, c'est-à-dire près du village de Schildau, dans la préfecture de Torgau, en Prusse. Les autorités ont pris toutes les mesures propres à combattre ce double fléau. Le ministre de l'agriculture à Dresde, M. de Nostiz-Wulwitz, s'est empressé d'envoyer sur les lieux un des professeurs de l'Académie royale de sylviculture, établie à Thurandt, et l'a chargé de dresser un rapport et d'assister aux mesures qui seront prises par les autorités prussiennes pour la destruction de cet insecte.

On ne devrait, selon nous, pas plus permettre aux entomologistes qu'aux simples curieux de posséder vivants chez eux des insectes dont la propagation est si rapide et si désastreuse. C'est ce qu'on a compris à Berlin, où le ministre de l'agriculture vient de faire détruire, avec leurs œufs et leurs larves, toutes les doryphores que l'on nourrissait au musée d'agriculture pour faire des études et des expériences.

Dans la perquisition que l'on a faite dans le champ du Schildau, on n'a trouvé que 110 doryphores, mais, en revanche, une quantité innombrable de larves et d'œufs. Les rames de pommes de terre témoignent de l'extrême glotonnerie de cet animal. Le professeur Gerstaecker, de l'Université de Greifswald, qui a été chargé par le gouvernement prussien de se rendre sur les lieux, pense que l'immigration de ce coléoptère dans ce champ a eu lieu il y a quelques semaines. Il n'y a que quelques jours que le propriétaire s'est aperçu de la présence de l'insecte dans son champ, sur une contenance d'environ deux arpents.

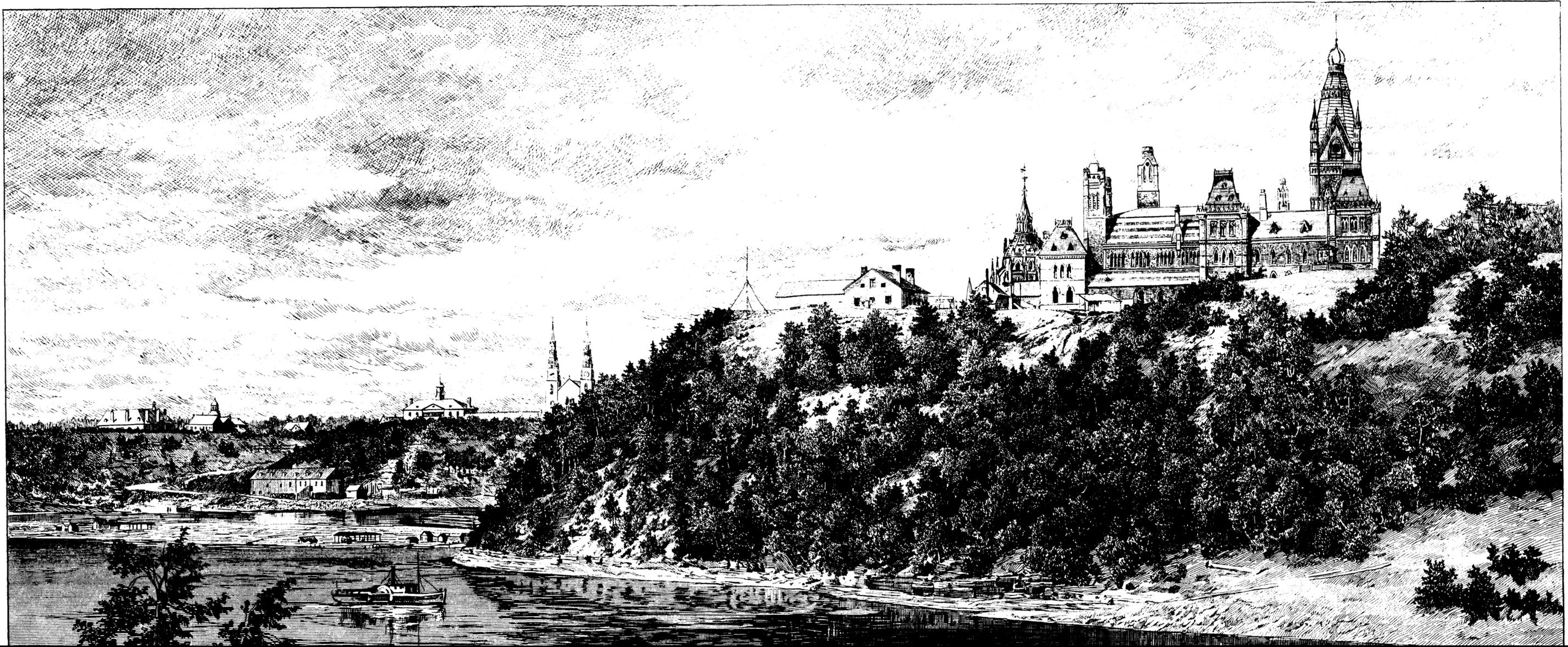
On a aussi trouvé des larves et des œufs dans un autre champ, situé près du même village, mais à l'opposé du premier. La destruction s'opère au moyen de benzoline, mais on craint que ce moyen ne suffise pas pour une destruction radicale.

Un colon allemand, qui se trouve depuis plusieurs années en Amérique, vient de publier un moyen très-prompt et très-sûr de se débarrasser du doryphora. On prend, dit-il, 10 livres de chaux éteinte à l'air et on la mêle avec une livre de vert de Paris (arséniate de cuivre). Après avoir bien mélangé le tout, on met la masse dans une caisse de bois de 30 centimètres de long, 15 centimètres de large, et quinze de haut, après avoir remplacé la planche du fond par de la gaze à blutoir qu'on cloue en l'étendant fortement. On cloue ensuite une anse de 3 mètres 50 de long. Muni de cette caisse, on se rend sur le champ infesté et l'on se met à saupoudrer toutes les rames. Ce travail doit se faire quand les rames sont humides de rosée ou de pluie. On emploie pour cette besogne des enfants de 8 à 12 ans.

Le colon garantit un succès complet, si l'on s'y prend à temps, c'est-à-dire au printemps, quand les rames commencent à pousser. Deux jours de travail suffisent, assure-t-il. Ce procédé est souverain, même dans les cas où les rames auraient déjà été dévorées en tout ou en partie. Ce qu'il y a de certain, ajoute-t-il, c'est que je préfère de beaucoup le doryphora à la maladie des pommes de terre.

Le doryphora aurait, d'après M. Riley, naturaliste américain, un ennemi puissant et redoutable dans une espèce de mite de la famille des acarus à laquelle nous devons le... pou. Cet insecte appelé *Uropoda-Americana* est une variété de l'insecte appelé en Europe *Uropoda-Vegetans*.

C'est dans l'Etat de l'Ohio, puis dans celui de New-York, que l'on a observé cet insecte et remarqué qu'il est de forme ovale et plate, de la grosseur d'une tête de petite épingle, de couleur brun jaunâtre. Il s'attache à l'enveloppe dure du doryphora et la transperce.—*La Science pour tous.*



LE SAUVEUR

Homme au pouvoir étrange et qu'on nomme Messie.
Venez-vous relever notre gloire obscurcie.
Et prenant notre cause en vos puissantes mains.
Loin du Jourdain chasser les superbes Romains !
Avez-vous miss on d'étendre nos frontières
Et de prouver enfin aux nations altières
Que le drapeau vainqueur du pays d'Amalec
Peut encore aujourd'hui les tenir en échec ?
Accourez relever Jérusalem souillée
Par l'impie étranger. Que soudain réveillée,
Toute la nation, par de nouveaux exploits,
Deviennne digne encor des grands noms d'autrefois.
Si vous êtes vraiment l'homme que la patrie
Attend avec orgueil pour sa cause chérie.
Si les prophètes saints ne nous ont pas trompés,
Voici l'heure fatale aux trônes usurpés.
Et Juda dispersant les débris du Prétoire.
Racheterez du coup cent ans de son histoire.
Armez-vous, ô Sauveur, et venez commander
Tout un peuple debout prêt à vous secourir.
D'Hérode renversez le pouvoir éphémère.
Rendez à Dieu son temple et les fils à leur mère.
Et que notre drapeau du Romain respecté
Conduise encor nos noms à l'immortalité.
Est-ce trop peu longtemps voir la triste Judée
Sous un joug oppresseur, sanglante et dégradée ?
N'est-ce pas le moment, noble envoyé du ciel,
De frapper un grand coup pour sauver Israël ?

Ainsi parlaient les Juifs. Mais le Christ sans faconde
Souriant répondait : *Je viens sauver le monde.*

SAINT-JULIEN.

LE
CRIME DES FEMMES

I

CONFIDENCES DE JEUNES FILLES

—Combien je suis heureuse de te voir ! s'écria Augustine Meillac, en sautant au cou de son amie Lory. Heureuse et point surprise. Je pensais à toi, et je t'écrivais.

—Donne cette lettre, elle m'appartient déjà.
—Ce n'est plus la peine ; ces quatre feuillets ne renferment pas la moitié des secrets que je vais te confier. Dénoue les brides de ton chapeau... Tu restes toute la journée ! Merci ! L'heure de se quitter sonnera, et nous n'aurons pas encore tout dit.

—Mon Dieu ! répliqua Lory avec un doux sourire, il se prépare donc de grands changements dans la destinée de mademoiselle Meillac ?

Augustine avança une chauffeuse à son amie, plaça un pouf sous ses pieds, puis, lui prenant les deux mains :

—Lory, dit-elle, je me marie.
—Cela est grave, répondit Lory, très-grave ; tu gardes la priorité des confidences ; commence, je continuerai.....

—Comment ! toi aussi ?
—Voilà un "toi aussi" bien impertinent ; mais c'est égal. Donc, tu te maries, et tu es heureuse et fière de ton choix ?

—Un mariage inespéré, Lory ; soixante mille francs de revenu.

—Et ton futur ?

—Un homme excellent, bon, intelligent, fort épris de ma petite personne.

—Me permets-tu une question, Augustine ?

—Toutes les questions.

—Quel âge a monsieur.... ?

—Benjamin Courcy.

—Eh bien, quel âge a monsieur Benjamin Courcy ?

—Quarante-cinq ans.

—Tu en as dix-huit, toi ?

—Mon Dieu, oui ! dix-huit. Je sais bien ce que tu vas objecter : cette différence d'âge, déjà sensible, s'accroîtra davantage ; au bout de quelques années je me trouverai jeune encore en face d'un vieillard. Aimerai-je toujours mon mari ? L'aimé-je maintenant ?..... Sérieusement, M. Courcy ne me plaît pas ; peut-être manque-t-il parfois d'aisance dans le monde, d'élégance dans la tenue, de facilité dans l'élocution ; mais je le sais instruit, estimable. Je ne me glorifierai point d'être sa femme, je n'en rougirai pas non plus. Je crois, du reste, pouvoir lui communiquer un peu de ce qui lui fait défaut. De son côté, ma chère, il m'apporte la seule chose que j'ai appelée, rêvée, voulue : la fortune. Oui, Lory, je souhaitais être riche. Enfant, j'enviais celles de mes compagnes qui dépensaient l'argent sans compter. Depuis, j'ai compris que l'or ne donne pas seulement les poupées qui parlent et les voitures traînées par des chèvres empailées ; mais des huit-ressorts, des diamants et un hôtel. Mon père est presque pauvre, Lory. Son habileté reconnue, la place qu'il occupe au barreau de Paris ne l'ont point enrichi. Il a trop choisi ses causes pour ne pas éloigner beaucoup de clients. Ma mère mourut jeune, mon père me mit en pension et n'épargna rien pour mon instruction. Je profitai de ses sacrifices par orgueil d'abord, pour lui plaire ensuite. Si je n'avais pas la satisfaction de rentrer chez madame Rameau, les jours de sortie, dans une voiture à moi, je remportais de moins tous les prix à l'époque de la distribution. Mon père se réjouissait de mes succès. Moi, je les regardais comme un moyen de parvenir à la situation enviée. Je me répétais que mes talents me tiendraient lieu de dot. Je présentais ma fortune dans l'avenir ; je me préparais à lui faire bon accueil. Quand mon père, après m'avoir retirée du pensionnat, étudia mon caractère, il s'étonna, puis il s'affligea de mon positivisme. Je te l'ai dit, Lory, mon père est un sage. Moi, je suis une fille raisonnable. Mon père appartient à une génération dont les survivants meurent sans se renouveler : je suis

de mon temps, et complètement de mon temps. J'aime mon père sans le comprendre et je l'admire sans l'imiter. Nous plaçons les éléments de notre bonheur dans des milieux différents. Nous ne nous entendons jamais quand nous discutons, et toujours quand nous nous embrassons. S'il veut raisonner, je divague, ou du moins il m'accuse de divaguer. Sans en avoir l'air, j'ai beaucoup regardé autour de moi, et beaucoup réfléchi sur ce que je voyais ; toutes mes observations ont confirmé ma volonté d'être riche. Je hais les robes de laine, les ameublements mesquins, les pauvretés stoïques. Plusieurs de mes compagnes ont épousé des hommes titrés, opulents ; moi, au prix de n'importe quelle abnégation, je voulais un prince de la finance ! Un jour, un manufacturier millionnaire offrit à mon père de se charger d'un procès. La cause était juste ; mon père accepta ; le client dina chez l'avocat, vit ton amie et la demanda en mariage.

—Et tu as consenti tout de suite ?
—J'hésitai peu, du moins. Ce fut mon père qui souleva une objection. L'âge de M. Courcy lui semblait un obstacle. —" Mon cher père, répondis-je, il est rare qu'un homme de vingt-cinq ans ait une position faite et surtout qu'il vienne l'offrir à une fille sans dot. Cela se lit dans les romans ; cela n'arrive presque jamais. M. Courcy possède assez de fortune pour arriver à tout, même à la députation. J'aime le mouvement, le bruit, les fêtes ; avec soixante mille livres de rentes, j'aurai tout cela !

—M. Courcy n'habite pas Paris ?
—On ne l'habite pas ; on y vient.
—Ses goûts sont paisibles et studieux.
—Je respecterais son cabinet, il me laissera mon salon.

—Prends garde, Augustine !... Cette fois, il s'agit de toute la vie....

—Je me connais bien, allez, mon père ! M. Courcy m'apporte tout le bonheur auquel je prétends.

—Es-tu sûre de ne rien regretter ?" ajouta-t-il lentement.

" Ici, Lory, j'ouvre une parenthèse... Etais-je, en effet, sûre de ne rien regretter, de ne jamais me souvenir ?... Il y a deux ans, au château de madame de Lagrange qui fut une des meilleures amies de ma mère, on me présenta un jeune homme dont chacun s'accordait à louer les talents précoces et les qualités sérieuses. Il était orphelin, presque dans la gêne, et s'apprenait à partir pour la Chine, où il devait remplir une mission scientifique. Des promenades, quelques contredanses nous rapprochèrent ; je lui plus, il m'intéressa.

Lionel semblait se trouver si heureux près de moi, il se montrait si attentif à prévenir mes moindres désirs ; son visage, austère avec tous, s'éclairait si soudainement quand il m'apercevait, que je me laissai aller non pas à la pente d'une passion, mais au charme d'une sympathie. Rien ne manquait à ce jeune homme, hors la fortune. Il possédait la beauté intelligente, la force morale, la générosité native. Ordinairement silencieux, il trouvait sous l'influence d'une émotion forte une élocution entraînante et soudaine. Non, je ne l'aimais pas, Lory. Je me défendais de l'aimer. Mais un soir, nous étions un peu en avant d'un groupe de promeneurs ; le parc de madame de Lagrange, dans lequel nous errions, était de fraîcheur et de majesté recueillie ; l'aspect de la campagne me reposait l'esprit et faisait taire à cette heure mes ambitions précoces. Lionel gardait le silence et marchait la tête baissée. Tout à coup, il me prit la main, leva vers moi ses yeux humides, et me dit :

—Je pars demain, mademoiselle ; mon absence durera cinq ans ; au retour, peut-être aurai-je conquis quelque renommée ; puis-je me dire que vous vous souviendrez de moi ?

—Certes, répondis-je avec émotion.

—Vous vous souviendrez de moi comme d'un hôte, d'un danseur, d'un homme que vous avez écouté parler de ses projets et de ses utopies. Ce n'est point cette pensée banale que je demande de vous. Dans cette petite main qui tremble entre les miennes, je laisse toute ma destinée, me comprenez-vous ? me repousserez-vous ? Jusqu'à cette heure je ne me suis point senti le courage de vous avouer mes rêves.... Mais un voyageur est presque un mourant, on lui doit la vérité.

" Ah ! Lory, combien je me sentais à la fois heureuse et triste ! Pendant un instant, nul ne me parut meilleur et plus beau que Lionel. Je compris que cet homme pouvait faire la joie seraine de toute ma vie. Il me regardait avec une sorte d'autorité tendre. Je ne sais si j'obéis à l'impulsion qu'il me donnait ou si je cédai à mon propre entraînement, mais je balbutiai :

—Revenez, Lionel, j'attendrai....

" C'était peu, c'était trop. A peine eus-je pris ce dernier engagement, que j'éprouvai une sorte de terreur ; mais Lionel murmura des paroles si rassurantes et si douces, que la force me manqua pour lui dire de ne point s'exagérer la portée de ces mots : " Revenez, j'attendrai ! " Et puis mon cœur battait. Je me sentais enveloppée d'une poésie saine et vivace. J'oubliai tout rêve ambitieux. Pitié ou amour, je laissai à Lionel ses illusions. Les ai-je partagées ? Je crois que je planai un moment avec lui plus haut que le monde vulgaire ; je crois que, pendant une minute rapide, je compris Lionel et je l'aimai....

" Nos amis nous rejoignirent. La conversation devint générale. Lionel y prit part avec une verve que je ne lui connaissais pas. Sa parole avait des ailes et des flammes. Madame de Lagrange le regarda curieusement. Je me sentais interdite, charmée et peureuse.

" Le soir, mon père m'embrassa en me disant :

—La femme de Lionel sera parfaitement heureuse.

" Il avait compris sans que j'eusse rien avoué. Je ne lisais pas assez clairement au dedans de moi pour lui faire une confidence. Prudence ou scrupule, je me tus.

" Cette nuit-là, je dormis mal.

" Le lendemain, Lionel fit ses adieux.

—Je crois et j'espère, dit-il en me quittant.

" Nous partîmes peu après du château hospitalier de madame Lagrange, et nous rentrâmes à Paris. Au bout de six mois, le voyageur donna de ses nouvelles. Il chargeait ma vieille amie de le rappeler à mon souvenir. Sa lettre était polie, rien de plus. Je ne trouvai point à ces quelques mots la saveur pénétrante de ses adieux. Il était loin ; il fallait six mois pour échanger une correspondance. Mon père agrandissait, à cause de moi, le cercle de ses relations. Quelques succès de salon mirent en jeu mon amour-propre. Je ne te répéterai point ce que me racontait mon miroir. Je sentais seulement que ma destinée devait être fixée le plus vite possible. Les chances de bonheur dont je devais profiter s'équilibreraient sur des avantages fragiles. Je le savais, le sort pouvait ne me sourire qu'une seule fois. Si l'occasion est chaude, j'étais résolue à la saisir par son unique cheveu. J'étais dans ces dispositions quand M. Courcy se présenta chez mon père. Tu comprends pourquoi celui-ci me demanda avec une gravité inaccoutumée :

—Es-tu sûre de ne rien regretter ?

" Il songeait à Lionel.

—Lory, j'y ai pensé, moi aussi ! Je me suis vue mariée à ce jeune savant ; ce ramasseur de fleurs bleues, ce chercheur d'étoiles, ce déchiffreur de caractères runiques, égyptiens et manichous. Je me représentais un appartement de douze cents francs, mesquinement meublé ; une servante unique, une table frugale ; je portais une robe de laine, et Lionel corrigeait les épreuves de son livre près d'un feu de charbon de terre. A côté de ce tableau réaliste et morose, j'évoquais le mirage de ce que pouvait m'offrir M. Courcy ; j'ai vu l'hôtel grandiose, les murs stuqués, les escaliers garnis de fleurs, les salons peints et dorés, les boudoirs discrets, la table succulente, les robes de satin épais, traînant sur les tapis de haute laine, et j'ai fait mon choix : je veux du luxe ; j'épouse M. Courcy.

—Oui, tu veux du luxe, répondit Lory d'une voix douce, en venant s'asseoir sur un coussin aux pieds d'Augustine et en la regardant profondément. Mais n'est-ce donc rien que de porter le nom d'un chercheur auquel la science doit des découvertes, l'industrie des branches nouvelles, les arts un progrès ? N'est-ce rien que de s'appuyer sur le bras d'un homme dont la foule sait le nom et que les illustres saluent ? Et puis, crois-moi, il est salutaire d'unir les jeunes vies, de marier les fraîches espérances. L'homme de quarante ans ne pensera jamais comme la femme de dix-huit. Il cédera peut-être à ses fantaisies comme l'on fait à un enfant gâté, mais il se rapprochera sa faiblesse et ne la pardonnera pas à celle qui en est l'objet. Je ne connais ni M. Courcy ni Lionel ; cependant je choisirais le dernier si j'étais à ta place. La vanité étourdit l'esprit et dessèche le cœur, sans élever l'un, sans remplir l'autre. Le bonheur courageux, intime, celui qui grandit à la fois le mari et la femme, ce bonheur-là t'attendait avec Lionel.

—Je lui eusse peut-être reproché un jour la médiocrité de notre vie.

—Il n'en est pas quand on s'aime, ou plutôt on cesse de s'en apercevoir. Tiens moi, cette Lory, qui te contredit et qui t'aime, j'ai un secret semblable au tien. Je fais non pas un roman, mais une élogie. Je t'avoue sans honte et sans baisser les yeux, que j'aime infiniment Paul Bartier, un nom bourgeois, n'est-ce pas ? Mais quelle âme d'élite ! Et sa fortune, me diras-tu ? Un souffle, un mythe, presque rien, et cependant assez. Je ne me suis jamais sentie plus calme, plus reposée ; je n'ai jamais regardé l'avenir avec moins d'appréhension. J'aurai, je le sais d'avance, des épreuves à subir, des chagrins à supporter ; mais je garderai pour me soutenir l'affection ardente et dévouée. Je ne serai point réduite à calculer les chances horribles d'un précoce veuvage. Paul compte cinq ans de plus que moi, pas davantage. Nous avons, il faut l'espérer, une longue vie à deux à parcourir. Et nous nous aimerons assez pour ne jamais souffrir de la médiocrité de notre existence. En réunissant la fortune de ma grand-mère, celle de Paul et ma dot, nous atteindrons à peine un chiffre de deux cent mille francs. Aussi, nous habiterons la campagne, et nous vivrons presque en fermiers. Paul possède une ferme bien installée près du Haussois....

—Le Haussois ! s'écria mademoiselle Meillac, mais alors nous serons voisines, car la filature de M. Courcy est dans cet endroit même.

—Un bonheur de plus, dit Lory ; la manufacture et la ferme se tiendront la main pardessus les haies fleuries. Pendant que ton mari spéculera sur des chiffres énormes, j'élèverai des abeilles, des lapins à longues soies, des poules d'espèces rares. Je sortirai en sabots dans les champs, et je cultiverai moi-même les fleurs de mon parterre. Paul adore l'agriculture. C'est un Robert Burns en frac. Il écrit d'admirables choses sur la nature, dessine avec facilité et s'entend à la mécanique. On a élevé la maison d'un étage, afin de ménager à Paul un vaste atelier ; d'un moulin à vent sans meule et sans meunier, on a fait un pigeonier pour mes pigeons.

—Depuis deux mois, on sarcle, on plante, on embellit tout à l'intention du jeune ménage. J'ai dû faire, avec ma grand-mère, deux voyages au Haussois. J'ai choisi déjà ma femme de

chambre, une fillette de mon âge, qui porte des jupes de futaie et répond au nom de Margot, comme la pie du jardinier. Tout est rustique, simple et touchant. Tout cela me charme, au point que j'ai presque envie de pleurer en remerciant Dieu de me donner tant de bonheur. Comme tu dois mépriser ces pauvres joies, madame la millionnaire !

—Je ne les méprise pas, répondit Augustine, mais elles ne sauraient me suffire. Si je choisis la moins bonne part, j'irai à toi, afin que tu me consoles. La Providence songe à tout : elle nous rapproche.

Les deux jeunes filles s'embrassèrent avec effusion.

" Tu m'aimeras toujours, quoi qu'il arrive ? demanda Augustine.

—Toujours ! A quelle époque te maries-tu ?

—Dans quinze jours.

—Moi aussi ; mais toi à Paris, et moi au village ; l'opposition persiste. Dieu veuille que nos situations se ressemblent par un seul point : le bonheur."

Lory se leva, Augustine la serra dans ses bras, et la regarda partir avec un sentiment de tristesse. Elle se rendait compte de ce qui se passait en elle, et savait ne point éprouver pour M. Courcy la vive sympathie que Lory manifestait pour Paul Bartier. Augustine épousait une situation ; Lory s'unissait à l'homme de son choix. Augustine ne regretta cependant pas l'engagement qui la liait à M. Courcy. Elevée à Paris dans un pensionnat mondain, serre chaude d'éducation, où le fruit de la vanité mûrit le premier ; accoutumée à voir donner à la fortune une considération pour ainsi dire immorale ; avide de plaisir, de luxe, de louanges, elle faisait de la richesse le pilori sur lequel s'échafaudait le fragile édifice de son bonheur. Elle comptait combien de jouissances l'argent procure, sans se demander de combien il prive.

M. Courcy l'aimait profondément, aveuglément. Sa tendresse se mêlait à un immense besoin de protection et d'indulgence. Il était reconnaissant à Augustine de la joie qu'il éprouvait à l'aimer. Son amour n'avait pas le fraîcheur de l'âme s'épanouissant avec les fleurs de l'aube, mais l'arôme du fruit savoureux mûri par le soleil. Comme il n'avait jamais dépensé follement les forces de son cœur, il se jetait dans une tendresse tardive avec l'entraînement et l'abandon d'une âme vigoureuse et saine. Cet amour de l'âge mûr succédant à de grands travaux, à des organisations industrielles importantes, à une lutte difficile, ne pouvait garder de réticence et s'imposer de limites. M. Courcy, en s'unissant à Augustine Meillac, devait assurer la félicité ou consommer le malheur de toute sa vie.

RAOUL DE NAVERY.

(La suite au prochain numéro.)

Un écho de la capitale de l'Autriche.

Il signale une innovation qui vient de se produire avec grand éclat à Vienne, le culte de *Saint-Calicot*.

Les plus grandes dames, les plus belles jeunes filles de Vienne, tout ce qui a ici un renom d'élégance et de beauté dans le monde féminin, s'est enrôlé dans une véritable croisade pour réaliser le vœu de Sarda—avec cette différence, qu'au lieu de la mousseline, par trop légère en cette saison, c'est le calicot qui a été choisi. On a organisé un bal (mais un bal merveilleux, un bal splendide), dans les salons de l'*Hôtel Métropole* ; et toutes les dames y figuraient en calicot d'abord—sans traîne ensuite. C'étaient là les deux points du programme : calicot et robe courte.

On ne peut pas se faire une idée des résultats que l'on peut obtenir avec ces deux conditions. La fraîcheur, l'éclat, la variété des costumes défie toute description. L'animation a été grande, naturellement. Les organisatrices de cette fête voulaient à tout prix un succès, il le leur fallait, pour que l'idée réformatrice ne sombrât pas dans un *fiasco*. Ce succès, elles l'ont eu plein, complet, absolu, car on a dansé jusqu'au jour, et jamais on ne s'était tant amusé qu'en robe courte et en calicot.

Signalez le fait à vos belles concitoyennes, nous écrivons ; les femmes de l'Amérique sont assez gracieuses pour être sûres de leur triomphe dans n'importe quelle toilette. Dites-leur donc, si elles hésitent encore, que la fête organisée, sous les auspices de Me Haupt-Klinkosch, en l'honneur de Saint-Calicot, a été l'un des grands succès de la saison. Les femmes ont trouvé moyen d'être élégantes tout en affectant la simplicité ; les jeunes filles ont trouvé que le calicot allait très-bien à de frais visages. Que désirer de plus pour la réussite de l'idée ?

Vive saint Calicot !

FAITS DIVERS

UNE CHASSE A L'HOMME.—On ne voit pas souvent, même aux Etats-Unis, une chasse à l'homme comme celle qui vient d'avoir lieu à Indianapolis, dans les circonstances suivantes :

Vers cinq heures du matin, un agent de police, ayant surpris une bande de voleurs dans une rue de Cincinnati, leur donna la chasse ; mais, au moment d'être pris, un des malfaiteurs s'arma d'un revolver et fit feu presque à bout portant sur l'agent. Celui-ci eut encore la force de riposter, mais il tomba mortellement blessé. Les coups de feu avaient attiré l'attention d'autres policemen ; tous leurs efforts ne purent empêcher les voleurs de sortir de la ville et de gagner la campagne.

Le lendemain, vers midi, trois hommes montaient dans un train express venant de Cincinnati, à cinq ou six lieues de cette ville. Le train se dirigeait vers Indianapolis. Les trois hommes semblaient fatigués, comme s'ils avaient fait une longue marche. Leur apparence ayant fait concevoir certains soupçons, le chef du train télégraphia à Indianapolis pour prévenir la police. Un seul agent fut envoyé au devant du train, car on ignorait encore à quels terribles bandits on avait affaire.

Au moment où le train entre en gare, l'agent veut enfermer les trois hommes dans le wagon où ils ont pris place ; mais immédiatement les revolvers font leur apparition ; deux balles sifflent aux oreilles du policeman ; les voyageurs prennent la fuite de tous côtés, et au milieu d'une confusion indescriptible, les trois bandits réussissent à s'échapper. L'agent met promptement en réquisition ceux des employés de la gare des voyageurs qui sont armés, et on se lance à la poursuite des fugitifs. Ceux-ci avaient avisé dans l'avenue voisine de la gare un omnibus de tramway qui filait tranquillement vers la campagne. En un clin-d'œil, ils ont saisi le cocher, expulsé les voyageurs, et les voilà filant au galop de deux mulets vers le village voisin d'Arvington. A quelque distance de là, ils rencontrent un autre omnibus qui leur convient mieux ; ils en font descendre trois dames et deux jeunes gens, puis ils repartent toujours au galop.

Tout cela avait causé, comme on le pense, une vive sensation dans la ville. La police, piquée au jeu, avait mis des chevaux à la disposition de ses agents, et deux escouades se lançaient d'urgence à la poursuite des malfaiteurs. Il est probable, néanmoins, que ceux-ci auraient réussi à s'échapper si un des chevaux du tramway, surmené et fourbu, ne s'était abattu près de Brookville. Les trois hommes, forcés d'abandonner l'omnibus, se réfugièrent dans un bois, puis dans un vignoble, où ils se reposèrent pendant une heure. C'est là qu'ils furent rejoints par la police, à six milles de la ville.

A l'apparition des agents, les trois hommes gagnent le bois. Comme on les presse vivement, ils font usage de leurs armes ; les agents tirent de leur côté, et en quelques instants on entend, dit un témoin oculaire, plus de cent détonations. Les habitants des environs s'arment de fusils de chasse et viennent rejoindre les agents. Tout en fuyant, un des bandits fait feu à plusieurs reprises sur le chef des policemen, qui a son képi percé de deux balles.

Finalement, une charge déloge les bandits du bois, les rejette vers un chemin de traverse et ne leur laisse d'autre abri qu'une meule de foin derrière laquelle ils se retranchent. L'un d'eux, épuisé de fatigue, est resté un peu en arrière ; il est immédiatement capturé par les deux agents ; on le désarme, et il avoue avoir déchargé à cinq reprises les sept coups de son revolver. Les deux autres continuent leur course pendant un quart d'heure encore, mais ils sont enfin forcés de capituler dans la cour d'une ferme, où trois hommes les ont reçus à coups de fourche.

Conduits à Indianapolis et ensuite à Cincinnati, les trois malfaiteurs ont été reconnus pour être bien les auteurs du meurtre commis la veille. Ils passeront en jugement.

—Les aquariums monstres qui sont à la mode depuis quelque temps, ont donné naissance à un nouveau genre de dompteur, l'homme-crocodile, qui descend dans d'immenses réservoirs peuplés de monstres marins et les soumet à des exercices autrement curieux que le saut des cerceaux dans les cages des bêtes féroces.

C'est ainsi qu'on voit actuellement dans le grand aquarium de Brighton, en Angleterre, un plongeur qui parcourt les profondeurs des bassins en compagnie de gros serpents, de boas constricteurs, de pithons des Indes, d'un alligator, d'énormes tortues, d'un crocodile et de lions de mer ou morses.

Les eaux, rochers et algues, sont illuminés par des bougies électriques qui permettent aux visiteurs de suivre distinctement dans tous les coins et recoins les mouvements du hardi plongeur, qui va chercher les serpents et les poissons et les déloge en les frappant de la main.

Il paraît que ce spectacle est un des plus émouvants que l'on puisse imaginer.

—Le *Times of India* apprend la mort d'une des idoles vivantes de Siam. Le plus vieux des éléphants blancs, qui était né en 1770, est mort dans son temple, à Bangkok, au mois de novembre dernier. On sait que cette fameuse divinité Albinos, devant laquelle tout un peuple s'incline, est l'emblème du royaume de Siam. On l'honore des plus beaux présents ; car les Indiens, prévenus de l'idée de la métémpsychose, croient qu'un animal aussi majestueux ne peut être animé que par l'esprit d'un dieu ou d'un empereur. Chaque éléphant blanc possède son

palais, une vaisselle d'or et des harnais tout resplendissants de pierreries.

Plusieurs mandarins sont attachés à son service et le nourrissent de gâteaux et de cannes à sucre. Le roi de Siam est le seul personnage devant lequel il fléchisse le genou ; ce salut lui est rendu par le monarque.

On a fait à l'idole défunte de magnifiques funérailles.

—Le procès en diffamation intenté au XIXe Siècle par les missionnaires de Lourdes est venu en appel devant la Chambre des appels correctionnels de la cour de Paris. Comme devant le tribunal, c'est Me Didio qui a soutenu la plainte.

Conformément à ses conclusions, la cour a rendu un arrêt par lequel MM. Sarcey et consorts sont condamnés solidairement à payer au frère Henri 3,000 francs de dommages-intérêts. Ils sont condamnés de plus à l'insertion de l'arrêt : 1o dans le *XIXe Siècle*, en tête du plus prochain numéro, et en caractères ordinaires ; 2o dans cinq autres journaux au choix du demandeur ; et en tous les dépens.

L'arrêt porte que la diffamation est évidemment faite de mauvaise foi.

UNE BELLE FAMILLE.—Au moment où la question de la population de la France est à l'ordre du jour, voici une histoire qui est d'actualité. C'est un curieux cas de la fécondité humaine.

Fedor Vassilef, paysan du gouvernement de Moscou, se maria deux fois.

Sa première femme lui donna :

16 fois 2 enfants, ci. 32 enfants.

7 fois 3 enfants, ci. 21 —

4 fois 4 enfants, ci. 16 —

Sa seconde femme lui donna 18 enfants.

Total..... 87 enfants

dont 83 survivants en 1872, époque où Fedor Vassilef avait 75 ans.

Ce fait, cité dans le rapport sur le prix de statistique, est parfaitement authentique. Consulté, il y a quelques années, sur les moyens d'arriver à le vérifier, M. de Kanikoff, savant russe bien connu, répondit que toute vérification était superflue, que la famille de Vassilef habitait toujours Moscou et qu'elle avait été l'objet des faveurs du gouvernement.

—Quatre nègres, Albert Young, Robert Jones, Silas Wright et Lucius Porter, condamnés à mort comme reconnus judiciairement coupables du meurtre d'un blanc, nommé Isaac Moore, ont été pendus ensemble, dans la cour de la prison de Marion (Alabama), où l'on n'avait admis que les personnes dont la présence est requise par la loi. Les quatre condamnés ont prononcé successivement quelques mots, pour dire qu'ils étaient innocents et victimes d'une erreur judiciaire, mais qu'ils mouraient sans regrets. Porter est mort étranglé, après vingt minutes de suspension. Les trois autres ont eu le cou disloqué et sont morts immédiatement.

LE SECRET DU VOLEUR.—Nous avons dit qu'un dangereux voleur de profession, Peter Woods, trouvé grièvement blessé dans l'allée du No. 553, première avenue, et porté à l'hôpital de Bellevue, a refusé de faire connaître la provenance de sa blessure. Plus tard, pressé de questions, il s'est décidé à déclarer qu'un homme, de lui inconnu, lui avait donné un coup de couteau dans le dos, sans nulle précaution de sa part. Cette déclaration était mensongère, les investigations de la police ayant fait découvrir les faits suivants :

Dimanche soir, en l'absence de William Schmidt, demeurant au 2e étage de la maison No 490, Seconde avenue, Peter Woods et un autre malfaiteur se sont introduits par effraction dans son appartement. Les locataires voisins, ayant entendu les voleurs, les ont effrayés en frappant violemment à la porte. Pensant sans doute que c'était Schmidt qui rentrait, ils ont sauté par la fenêtre sur le trottoir, se sont relevés et ont disparu en courant. Mais Woods, en exécutant ce saut périlleux, s'était blessé dans le dos avec un petit "jimmy" qu'il avait à la main et dont il se servait pour fracturer les meubles. Ne se sentant pas la force de suivre son camarade, il s'est caché dans l'allée où la police l'a découvert plus tard. Le "jimmy", teint de sang, a été ramassé à quelques pas du voleur, et son chapeau, qu'il avait oublié dans la précipitation de la fuite, a été trouvé dans la chambre de Schmidt. Depuis sa dernière sortie de la prison de Sing-Sing, il y a peu de mois, Woods avait été arrêté une demi-douzaine de fois, comme auteur présumé d'autant de vols, mais la justice l'avait relaxé faute de preuves suffisantes. Son dernier méfait lui coûtera probablement la vie. La police dit avoir l'espoir de découvrir son complice.

LA CORDE.—Après avoir été depuis sa plus tendre adolescence constamment attaché à des bandes de voleurs de chevaux ou autres malfaiteurs, Edward McFarren, alias Richard Green, a fini par se faire condamner à mort pour avoir assassiné, au commencement de l'année dernière, le maréchal Hughes, qui avait reçu mandat de l'arrêter pour répondre à la justice de quelques meurtres antérieurs. La sentence a été exécutée en public, vendredi, à Kansas City (Missouri). Le spectacle avait attiré une foule énorme, car c'était la première fois depuis plus de quarante ans qu'un homme était pendu dans le comté autrement que par le procédé sommaire dit du juge Lynch.

Le condamné, quand il a reçu notification que sa dernière heure était arrivée, a dit qu'il était fâché d'avoir tué le maréchal Hughes, mais qu'il connaît ses droits de citoyen américain, et que

le mandat qui avait été délivré pour son arrestation n'était pas en règle.

Parvenu à l'endroit où était dressé le gibet, autour duquel la foule avait beaucoup de peine à contenir la foule bruyante et querelleuse des curieux, McFarren, quoique ayant les mains attachées, a gravi lestement les degrés de la sinistre plateforme et a crié d'une voix forte : "Je meurs confiant dans la miséricorde du Seigneur Jésus-Christ et animé de bons sentiments envers tous les hommes." Il a tenu à honneur de se passer lui-même le nœud coulant autour du cou, opération rendue difficile par les liens qui lui serrèrent les poignets, mais qu'il a réussi à accomplir après plusieurs tentatives. Le shérif a poussé le ressort, et le supplicié, ayant eu le cou disloqué par la secousse, est mort instantanément.

—Le même jour une potence était érigée sur une petite colline, à un quart de mille de Warrensburg (Missouri), pour la pendaison d'un cultivateur, John Daniel, condamné à mort comme ayant assassiné et dévalisé un de ses voisins et amis, Jesse Miller, aussi cultivateur.

Jeudi soir, Daniel a été transféré de la prison de Sedalla, où il était écroué depuis sa condamnation, dans celle de Warrensburg, et vendredi matin le geôlier est entré dans sa cellule, pour lui demander s'il désirait voir un clergyman. Il a répondu : "Je ne veux pas de clergyman, mais je désire un bon déjeuner." Le geôlier ayant hasardé quelques considérations touchant le salut éternel, Daniel l'a interrompu pour lui dire qu'il avait été condamné injustement, en conséquence du parjure de deux témoins, et que s'il avait le choix entre se venger de ces témoins, puis être pendu et aller en enfer, ou bien aller directement en paradis sans avoir assouvi sa vengeance, il opérerait sans hésiter pour l'enfer. Sur cette déclaration, le gardien est allé chercher le déjeuner, que Daniel a mangé de grand appétit. On l'a fait ensuite monter sur un chariot découvert, avec son cercueil en face de lui, et il a été conduit rapidement à l'échafaud. Les derniers préparatifs achevés, le shérif Emerson s'est entretenu une demi minute à voix basse avec le patient, puis a dit aux assistants : "Sur la requête du prisonnier, il n'y aura ni prières ni discours. Il veut que tout le monde sache qu'il a vécu comme un homme et qu'il est mort comme un soldat." Avec ce dernier mot, John Miller a été lancé dans le vide. Son corps s'est agité convulsivement deux ou trois fois, puis il est demeuré immobile. La vie s'est éteinte au bout de dix minutes.

VÉLOCIPÈDE PERFECTIONNÉ.—Nous lisons dans le *Globe de Golden* (Colorado) :

"M. Johnson, musicien ambulancier, désirant aller de Garland (Colorado) au Texas, a fabriqué un vélocipède pour accomplir le voyage. Deux vélocipèdes à deux roues, tels qu'on en voyait beaucoup il y a quelques années, ont été attachés ensemble de manière à pouvoir courir sur un chemin de fer. Des axes de bois ont été construits pour permettre d'adapter la largeur de la machine à celle d'une voie ferrée quelconque, et des leviers ont été installés de façon à employer les mains, aussi bien que les pieds, pour pouvoir motiver. Le tout, peint en rouge et pesant 40 livres, a été placé sur les rails à Garland. Assis sur un siège ménagé au milieu de l'appareil, Johnson est arrivé à Golden sans accident, ayant franchi la distance à raison de 15 milles à l'heure. Pendant les deux jours qu'il a passés ici, il a modifié la jauge de son véhicule conformément à la largeur de la voie du chemin de fer d'Atchison, Topoka and Santa Fé, et il est reparti vendredi. Il a été rencontré près du ranch de Goldsmith par un homme qui, bien qu'ayant un bon cheval, n'a pas pu lutter longtemps de vitesse avec lui. Il a été vu postérieurement à Apishapa par le conducteur d'un train venant de l'est.

Johnson est un ancien employé de chemin de fer, et il a toujours sur lui un tableau indiquant les heures de départ des divers trains, afin de pouvoir enlever son appareil de dessus les rails un peu avant le passage de chacun d'eux. La machine étant fort légère, ces déplacements sont l'affaire d'un instant."

LE COUTEAU ET LE REVOLVER.—Deux bagarres sanglantes ont eu lieu dimanche, le 10, dans le faubourg de Québec. La première se fit sur le Carré Papineau entre des Irlandais catholiques et orangistes. Il existait une vieille rancune entre deux rowdies et en se rencontrant fortuitement ils en sont venus aux prises. Peter Lacey, âgé de 21 ans, a donné deux coups de couteau à James Hurst, le premier l'atteignant sur l'épaule droite et l'autre sur la main droite. Lacey a reçu de son adversaire un coup de couteau. Avant la fin du combat, la police du poste de la rue Gain, composé du sergent Miller et des constables Chatigny et Caisse, apparurent sur la scène et opérèrent l'arrestation des deux batailleurs et d'un nommé George Beathy. Rendus au poste les prisonniers ne se sont pas accordés en racontant l'origine de la bagarre. Peter Lacey dit qu'il descendait le chemin Papineau avec trois de ses amis vers trois heures de l'après-midi, lorsqu'il fut arrêté par Robert Hurst, qui était suivi par trois compagnons. Ce dernier défia en combat singulier Robert Harkins (un des amis de Lacey), et lui donna les premiers coups. Lacey prétend qu'un de ses ennemis tira un couteau et le frappa au bras. Il riposta avec la même arme qui fut brisée dans la lutte. En voyant la police Hurst se sauva, mais il fut rattrapé par les agents. Hurst de son côté dit que la provocation venait du côté de Lacey et de ses amis qui l'appellèrent s... m....

orangiste. Il y eut une mêlée dans laquelle Harkins mordit son frère. Il voulut défendre ce dernier et Peter Lacey l'attaqua avec un couteau et lui donna les deux blessures qu'il porte. Les versions qui ont été données devant le magistrat de police sont des plus contradictoires.

Dans la soirée du même jour, un jeune homme nommé John Gunning Bell, âgé de 25 ans, domicilié no. 205, rue Lagauchetière, descendait la rue Craig vers neuf heures, lorsqu'il fut assailli près du chemin Papineau par une bande de voyous qui lui tirèrent deux coups de revolver dont les balles l'atteignirent au col et au côté. Il fut transporté chez le docteur Bouchard, rue Sainte-Marie, où il reçut le premier pansement. Le blessé a été ensuite transféré à l'hôpital-général. Il est probable qu'il ne survivra pas à ses blessures.

Bell est un Irlandais catholique et Hurst est orangiste.

Les arrestations faites par la police sont celles de William et de Joseph Gardner, 21 et 17 ans, domiciliés rue Seaton ; William Anistie, 22 ans, rue Fullum ; George Beatty, 33 ans, rue Wolfe, et George Kelly, 24 ans, rue Seaton.

Les prisonniers ont été accusés d'assaut avec intention de meurtre et écroués en attendant l'instruction de leur procès.

Depuis cette première bagarre, il ne se passe presque pas de jour sans que quelqu'un soit blessé par des coups de feu tirés dans les rues de cette ville. On compte trois ou quatre blessés à l'hôpital actuellement. Voilà les fruits du fanatisme.

VOLEURS DE GRANDS CHEMINS.—Vers onze heures de la nuit, M. Benjamin Baker, un vieillard respectable, fut attaqué sur la rue Saint-Laurent, entre les rues Vitre et Lagauchetière, par cinq voyous appartenant à la célèbre bande Moreau. Il fut terrassé et les coquins commencent à lui fouiller les poches. M. Baker cria au meurtre, et M. Pierre Meunier, qui venait de fermer son hôtel, sortit et s'élança courageusement parmi les bandits. Ces derniers, voyant qu'ils avaient affaire à un homme déterminé, décampèrent au plus vite. Le constable spécial, Ernest Gendron, et le constable Barber, de la police, réussirent à opérer trois arrestations, celles des nommés Alphonse Jeannotte, Alfred Cadieux et Hypolite Laroche, des jeunes vauriens bien connus de la police. Les prisonniers ont comparu devant le magistrat de police et ont plaidé non-coupable. Ils ont été écroués en attendant l'instruction de leur procès.

—Une toute jeune dame d'une beauté accomplie, miss Emma Davenport, comparait devant la cour des Etats-Unis à Richmond. Elle était naguère sous-directrice des postes à Goochland, et le jour de Noël il est arrivé dans son bureau, entre autres objets, une robe de soie d'un grand prix et deux écrins pleins de bijoux. La tentation a été trop forte pour miss Emma ; elle s'est approprié les bijoux et la robe, au lieu de les expédier aux destinataires. Celles-ci ont porté plainte, et voilà pourquoi la jolie sous-directrice était amenée devant la barre. L'assistance était nombreuse et hautement sympathique. Au premier rang des personnes présentes était le fiancé de l'accusée. Il tenait à la main un pistolet tout armé et disait confidentiellement à tout le monde que si la cour avait le courage d'envoyer sa promise au pénitencier, crac ! il se trouverait la boîte osseuse qui sert généralement de réceptacle à la cervelle. Le moment était solennel. En réponse à la demande du greffier, la prévenue a crié d'une voix perçante : "Coupable !" En même temps elle a étendu les deux bras comme pour s'envoler, et elle est tombée à la renverse entre ceux de son fiancé, qui venait de remettre son pistolet dans sa poche. Pendant la demi-heure d'horloge que la belle voleuse a passée dans les bras du jeune homme, les jurés pleuraient comme des veaux, et l'on entendait des sanglots entrecoupés derrière les mouchoirs dont les juges avaient voilé leurs faces respectives et respectables.

La demi-heure écoulée, Emma est revenue à elle et à sa place, et le président, d'une voix larmoyante, l'a condamnée à \$100 d'amende. Aussitôt elle s'est relevée, et la cour a levé la séance précipitamment. Dès que la condamnée a été sûre qu'il n'y avait plus dans la salle qu'elle-même et son fiancé, elle a définitivement repris ses sens. Les heureux jeunes gens ont couru à la station ; quelques instants après, ils étaient à Goochland et le mariage a été célébré *illico*.

AVIS A NOS ABONNÉS

La table des matières du 8e volume (1877) de *L'Opinion Publique* est maintenant prête. Nos abonnés peuvent se la procurer en s'adressant à nos bureaux ou par carte-postale.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.



MONTREAL—LA SERRE DE M. ANDREW ALLAN, À LA MONTAGNE

AVIS IMPORTANT!

Bon nombre de nos abonnés, oubliant que M. Geo. E. Desbarats a laissé notre établissement il y a plus d'un an, continuent de lui adresser des lettres qui nous sont destinées.

ARBORICULTURE

PROCÉDÉ POUR HATER LA CROISSANCE ET LE RAPPORT DES ARBRES FRUITIERS

La Société centrale d'horticulture de France a décerné à M. Tourasse, amateur à Pau, une médaille d'or pour une exposition d'arbres fruitiers obtenus par un nouveau procédé de semis et de culture.

M. Tourasse est arrivé à obtenir, au bout de trois à cinq ans, des sujets semés ayant de 4 à 5 mètres de hauteur, et dont les éléments de fructification sont déjà apparents.

Si ce résultat extraordinaire est réellement dû à un procédé de culture, et ne doit pas être attribué au climat de Pau ou à un terrain spécial, il présentera un immense intérêt pour l'horticulture.

La scène se passe au Paradis. Le général de La Marmorata, le premier défunt, est devant le grand juge qui l'accuse d'avoir aidé à déposséder Pie IX.

Voici dans toute sa simplicité le mode de culture pratiqué par M. Tourasse :

Les pépins et noyaux doivent être semés aussitôt après la consommation des fruits, ou au plus tard avant leur complète décomposition, dans des pots de 16 centimètres en tous sens, la pointe correspondant à la racine en bas.

Les pots seront placés à l'ombre d'un mur ou d'une lignée d'arbres ou d'arbustes sur des tasseaux, afin de les préserver des vers, qui sans cela entreraient par le fond.

Dans le courant d'avril, un peu plus tôt ou un peu plus tard, suivant que la saison est plus ou moins hâtive, quand les plants ont trois feuilles, outre les cotylédons, et bien avant que la quatrième feuille soit parvenue à toute sa croissance, on doit procéder au repiquage dans des pots de pareille grandeur, après avoir raccourci d'un tiers environ et même plus la racine à l'aide de ciseaux coupant bien, pour que la plaie soit bien nette.

Au bout de six semaines environ, il faut repiquer les jeunes arbres en pépinière, 0m,40 dans tous les sens, en ayant soin de diminuer de 2 ou 3 centimètres le ou les pivots, s'ils se sont trop allongés, pour en augmenter encore les subdivisions.

On les met à l'autonne en place définitive à 1m,50 de distance, les lignes espacées de 2m,80 à 2 mètres. A ce moment encore on aura la précaution de raccourcir le pivot et de rafraîchir de quelques millimètres toutes les autres racines.

POUR RIRE

Un aveu dépourvu d'artifice. M. A. B. . . . à un personnage influent, qui l'a obligé plusieurs fois : —Je ne vais pas vous voir. Vous comprenez : les affaires, la crainte de ne pas vous rencontrer

...mais soyez tranquille, vous pourrez toujours compter sur moi... le jour où j'aurai besoin de vous!

Le petit Paul est en convalescence et le docteur vient de le rationner sévèrement. Alors, l'enfant faisant la moue : —Ah! si papa était médecin, ce n'est pas lui qui me mettrait à la diète!

A la sortie d'un théâtre, M. X... montrant à un de ses amis une femme énorme, qui parlait à son mari d'un ton des plus impérieux : —Oh! dit-il, voilà une comédienne qui n'a pas l'air commode. —A remuer! surtout, ajouta l'autre.

Le comte de N... à sa femme : —Tu sais, chère amie, ce secret que le marquis de B... m'avait confié, l'autre jour, je suis autorisé à te le dire. —Oh! je vous en dispense, dit la comtesse. —Pourquoi donc? —Parce que, il y a huit jours, c'eût été un secret... tandis que, maintenant, ce n'est plus qu'une nouvelle!

Un pochard fait l'éloge d'un confrère : —Même quand il ne peut plus se tenir sur ses jambes, dit-il, il ne veut pas qu'un ami le reconduise chez lui : faut-il qu'il soit courageux!

Simple réflexion d'un observateur : On n'a pas causé cinq minutes avec un imbécile qu'il ait trouvé moyen de vous déclarer son opinion politique.

On avait apporté à un marbrier une épitaphe ainsi conçue :

MONSIEUR X*** NÉ LE 8 JANVIER 1878 A l'âge de 64 ans.

Lecture faite de la dite épitaphe, le marbrier, d'un ton sentencieux, après avoir longtemps réfléchi :

—Les journaux satiriques d'Italie, au sujet des morts récentes, publient une fantaisie que nous résumons comme suit. La scène se passe au Paradis.

Le général de La Marmorata, le premier défunt, est devant le grand juge qui l'accuse d'avoir aidé à déposséder Pie IX. —Je n'ai jamais fait qu'exécuter les ordres du roi, répond l'inculpe.

—Est-ce bien vrai, cela? —Demandez-le plutôt à lui-même. —C'est juste, fait le Seigneur, qui se tournant vers saint Pierre, lui crie : —Va me chercher Victor-Emmanuel.

Le roi meurt aussitôt et comparant à son tour. —M'accuser d'avoir fait du mal au Saint-Père! exclame-t-il. C'était mon meilleur ami.

—Est-ce bien vrai, cela? —Demandez-le plutôt à lui-même. —Il a raison, réfléchit encore le Seigneur, qui ordonne de nouveau :

—Qu'on m'amène le pape. Le pape meurt et est reçu au Paradis avec tous les honneurs dus à son rang.

—Victor-Emmanuel n'était pas un mauvais homme, fait Sa Sainteté; seulement il se laissait aller à écouter les méchants conseils. Ainsi, dernièrement, il a reçu un nommé Gambetta.

—Gambetta! interrompit le Seigneur! qu'on aille me le chercher. Mais aussitôt, se reprenant : —N'en faites rien, dit-il; il pourrait me porter la guigne.

DECÈS

A Sorel, le 2 courant, M. Calixte Lord, âgé de 60 ans; inhumé à Berthier, le 12.

PORTRAITS

Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10,00 le 100. Prix, au détail, 30 centimes.

IL NE FAILLIT JAMAIS.

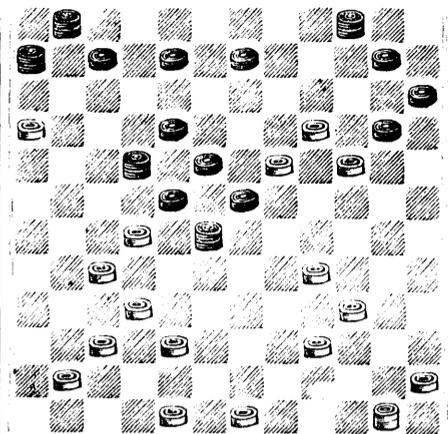
Il est inouï que le PHOSFOZONE ait jamais manqué de guérir les maladies pour lesquelles il est administré, lorsqu'il a été soumis à une épreuve raisonnable. Les plus grands sceptiques rendent hommage à ses propriétés curatives, même lorsqu'il n'en est pris que quelques doses, car son opération est rapide et certaine. Une, deux ou une douzaine de doses peuvent très-bien ne pas guérir, mais si l'on persévère à en faire usage, un résultat véritable est certain.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 117

Composé par M. C. T. CATY, Montréal. NOIRS.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent en 7 coups.

Solution du Problème No. 115. Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Lists moves for both sides.

Solutions justes du Problème No. 115

Montréal:—P. A. Sicard, Sainte-Cunégonde; Alex. Lucaille, Holyoke, Mass.;—John Gadbois, Village Lauzon, Lévis.—N. Samson.

Autres Solutions du Problème No. 114

Montréal:—Moïse Henry, H. Chartier et Jos. Lalonde, MM. Langlois, Lemieux, Roussel, Québec.—Vos solutions du problème 115 ne sont pas justes.

Nous donnons de nouveau la solution du problème No. 114, car nous avons commis plusieurs erreurs de chiffres.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for both sides for problem No. 114.

Nous publions dans ce numéro un des plus beaux problèmes du jeu de Dames. Merci à l'auteur.

Prix du Marché de Détail de Montréal.

Montréal, 15 mars 1878.

Table of market prices for flour (FARINE) and grains (GRAINS). Columns include item name and price in dollars and cents.

Table of market prices for vegetables (LÉGUMES). Columns include item name and price.

Table of market prices for dairy products (LACTÉRIE). Columns include item name and price.

Table of market prices for poultry (VOLAILLES). Columns include item name and price.

Table of market prices for game birds (GIBIERS). Columns include item name and price.

Table of market prices for various goods (DIVERS). Columns include item name and price.

Table of market prices for hay and straw (Paille). Columns include item name and price.

Marché aux Bestiaux

Table of market prices for livestock (Bestiaux). Columns include item name and price.

LES ECHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 104 : MM. S. Lafrenais, M. Toupin, J. E. Giroux, M. Lafrenais, Montréal; A. C. Saint-Jean; H. M. Z. Delaunais, Québec; N. P. Sorel; L. O. P. Sherbrooke.

Solutions justes du problème No. 105 : MM. Z. Delaunais, H. M. Z. Québec; A. C. Saint-Jean; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; N. P. Sorel; M. Toupin, J. E. Giroux, S. Lafrenais, M. Lafrenais, Montréal; L. O. P. Sherbrooke.

Le tournoi d'échecs par correspondance que nous avons annoncé ces jours derniers est en bonne voie de réalisation. Déjà quatorze messieurs ont enregistré leurs noms sur la liste, et le conducteur du tournoi a décidé de le mettre en opération avec dix-sept concurrents; c'est donc trois noms qui manquent encore.

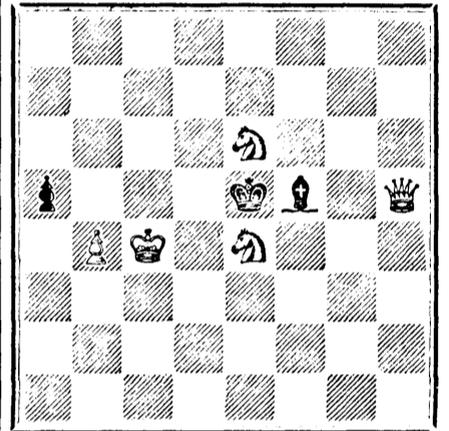
Nous prions de nouveau tous les amateurs canadiens qui désireraient y prendre part, de s'entendre immédiatement avec le conducteur du tournoi; car, il faut bien se rappeler qu'une lutte de ce genre ne se termine pas en quelques semaines, et qu'il est urgent d'en hâter le commencement autant que possible.

Outre les règlements déjà publiés, nous avons reçu, cette semaine, de M. Shaw, conducteur du tournoi, un rapport dans lequel il se trouve plusieurs changements. Nous aurions aimé pouvoir donner publication à ces nouvelles clauses, mais le peu d'espace que nous avons dans le journal nous force de le laisser de côté. Néanmoins, comme nous savons qu'un de nos correspondants y prend part, et que peut-être d'autres suivront son exemple, nous allons avoir des copies imprimées de ce rapport que nous transmettrons à chacun d'eux, afin de les mettre au courant de ces changements.

M. Shaw a déployé beaucoup de savoir et d'habileté dans l'organisation de ce tournoi en surmontant toutes les difficultés qu'une telle entreprise entraîne toujours. Nous sommes certain que, sous sa direction, justice sera rendue à tous, et le tournoi conduit à bonne fin.

PROBLÈME No. 109.

Composé par M. le DR. ANSEL, Malbaie. NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 104.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for both sides for problem No. 104.

PROBLÈME No. 110.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for both sides for problem No. 110.

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 105.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for both sides for problem No. 105.

24ÈME PARTIE

Cette intéressante partie a été jouée à Paris dans les salons de M. Gifford, où M. Rosenthal, l'un des plus brillants joueurs d'échecs de France, conduisait simultanément six parties sans voir.

(Partie Ponziari.)

Table of chess moves for the 24th part, listing moves for M. Rosenthal (Blancs) and M. V... (Noirs).

NOTES.

(a) Il est aujourd'hui reconnu que P 4e D est la meilleure défense. Nous pensons, pour notre part, que c'est la seule bonne. En tout cas, P 3e D, P 4e F, et même P 4e F R, constituent des défenses faibles. (b) Il fallait reprendre avec le Pion. (c) Une splendide conception, surtout de la part d'un joueur sans voir. On voit ce que coûte aux Noirs la perte d'un seul temps, au 9e coup. (d) C 3e F D était un peu plus correcte. (e) Risquant une attaque désespérée. Mais M. Rosenthal maintient imperturbablement sa supériorité. (Stratégie.—Notes de M. Camille Morel.)

MAISON ABEL PILON & Cie

A. LE VASSEUR

GENDRE ET SUCCESEUR, EDITEUR, 33, RUE DE FLEURUS, PARIS.

Credit Litteraire & Musical,

POUR L'ACQUISITION DE

LA MUSIQUE ET DES LIVRES

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTERATURE.

DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, ETC.

Ainsi que des PUBLICATIONS MUSICALES des principaux éditeurs de Paris, et des Publications artistiques des Maisons

GOUPIL et DELARUE, &c.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue de la Maison Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable en piastre par mois, et, au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture. S'adresser à

M. E. DANSEREAU,

17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTRÉAL.

Agent pour le Canada

Voire les catalogues et spécimens.

Le Catalogue supplémentaire pour l'année 1878 vient de paraître. 8-11-52-98.

LONGPRÉ & DUGAS

AVOCATS,

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE, MONTRÉAL.

L'OPINION PUBLIQUE

Seul Journal Français Illustré publié en Amérique,

DONNE EN PRIME A SES ABONNÉS, CETTE ANNÉE

UN MAGNIFIQUE PORTRAIT

DE

S. E. Mgr. CONROY,

DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE EN CANADA.

Ce superbe portrait, lithographié sur papier de luxe 15 par 21 pouces, et d'une exécution artistique irréprochable, est maintenant prêt et sera donné, d'ici au 1er juillet 1878, à tout nouvel abonné qui paiera d'avance.

Le Portrait seul vaut la moitié de l'abonnement.

S'adresser aux bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

AGENTS DEMANDÉS.

On demande deux hommes instruits, parlant le français et l'anglais, ayant quelque connaissance de la propagande pour les journaux, et des capacités littéraires qui leur permettraient d'écrire l'histoire des paroisses, villes et villages de la Province de Québec, pour servir comme agents spéciaux pour un journal français très-populaire publié en Canada. On exigera les meilleures recommandations et des cautions pour au moins mille dollars. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les capacités voulues. On donnerait la préférence à quelqu'un qui connaîtrait le dessin et qui pourrait faire des croquis au crayon ou à la plume.

S'adresser à "Boîte 1948, Bureau de Poste, Montréal."

FAITES USAGE

DU

SIROP EXPECTORANT,

DE

L'ELIXIR TONIQUE

et du SIROP DES ENFANTS du Dr. J. EMERY CODERRE.

64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER Av. ndre chez tous les Pharmaciens.

"L'INTENDANT BIGOT,"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix : 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

LES

Personnes désireuses de guérir vite et bien: Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissement, etc., prendront tout de suite les

A Paris: Phie COLOMBIER, 103, rue Montmartre. — Agent pour le Canada: A. DELAU

DEPOTS: — A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

MANUFACTURE DE VINAIGRE

DE

MONTRÉAL,

No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE

ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTRÉAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

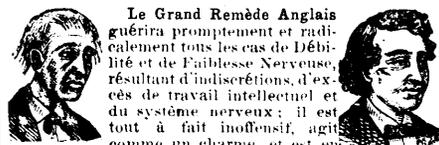
MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire.

Nous, les médecins soussignés, pratiquant à Montréal, avons assisté à l'analyse chimique du vinaigre de M. Michel Lefebvre. D'après les différentes expériences qui ont été faites, nous avons été pleinement convaincus que ce vinaigre n'est pas falsifié ni adulteré; il est de meilleure qualité que n'importe quel vinaigre importé, et nous le recommandons spécialement pour l'usage des familles comme étant parfaitement pur et n'ayant aucune propriété nuisible.

En foi de quoi nous avons signé.

- G. Lussier, M. D., P. E. Picault, M. D., H. Trudel, J. G. Bibaud, C. F. Painchaud, H. Pelletier, J. L. Leprohon, E. Robillard, C. Ricard, R. Gariépy, J. A. Crevier, M. Ehrlier, Jos. Gagnon, M. Meunier.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens.

MÉDAILLE EXPOSITION — PARIS 1875 Pâte Codéine Zed

Le Sirop et la Pâte du Dr Zed procurent un calme rapide dans les cas d'irritations de poitrine ou des poumons, bronchites, coqueluches, rhumes, catarrhes, etc.

Dépôts: à Montréal, A. DELAU, 22, r. Drouot et les pharm. DEPOTS: — A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QU'ELLE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLAGE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE

RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada: c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

"ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE." Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIETAIRE ET EDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY, MONTRÉAL

OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Consultation des plus habiles Docteurs de Paris pour les Cas difficiles et pour toutes les maladies. Montréal, et dans les principales Pharmacies.

DEPOTS: — A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.



ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE

SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840. Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infallible contre:

GOUTTE ET RHUMATISMES. Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement. agent pour le Canada, et plus Phies. DÉPÔT GÉNÉRAL: 4, rue de l'Ébiquier, PARIS.



DEPOTS: — A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises

(Ex-représentant des Editeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

12, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS

a le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

8-19-52-112



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, ancien professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année (excepté depuis le premier juillet jusqu'au 31 août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite: la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude; par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-roi que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-168



Contrat des Malles

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes, à Ottawa, seront reçues jusqu'à MIDI.

VENREDI, LE 22 MARS,

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé de quatre ans dans chaque cas, entre les places sous-mentionnées, à partir du 1er JUILLET prochain:

ARTHABASKA STATION et BULSTODE, deux fois par semaine.

RIVIÈRE-AUX-RENARDS et GRANDE-GREVE, trois fois par semaine.

LEVIS et TROIS-RIVIÈRES, six fois par semaine.

ST. SÉVÉRIN de BEAURIVAGE et ST. SYLVESTRE-EST, deux fois par semaine.

Des avis imprimés contenant d'autres informations quant aux conditions du contrat proposé peuvent être vus, et on peut obtenir des blancs de soumissions aux bureaux de Poste sus-mentionnés et aux bureaux intermédiaires.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur, Québec, 4 février 1878.

9-9-3-175.

AU CLERGÉ

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

BOTANIQUE.

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in 8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire se d (62 pages et 31 planches): Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. L: même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.